

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2021



AGENCE DE DEVELOPPEMENT ET
D'URBANISME DE LA SAMBRE

PRÉFACE

Par Corinne Simon

SOUS-PRÉFÈTE
DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES-SUR-HELPE



Depuis mon affectation à la sous-préfecture d'Avesnes-sur-Helpe en octobre 2020, j'ai pu constater la place importante et structurante qu'occupe l'Agence de Développement et d'Urbanisme de la Sambre dans le paysage de l'arrondissement.

Sur le terrain, au plus proche des élus et des agents des collectivités, dans la mise en place des dispositifs Petites Villes de Demain et Action Cœur de Ville, ou encore au travers l'aide à la rédaction de documents stratégiques, tels que les Plans Locaux d'Urbanismes Intercommunaux (PLUi), les collaborateurs de l'ADUS apportent une aide en ingénierie précieuse et ce, notamment auprès de nos communes les plus rurales ce qui leur permet de se lancer dans des projets ambitieux.

Plus récemment, la signature du PACTE 2 est une réelle opportunité pour notre arrondissement. Nous avons la possibilité de construire ensemble une nouvelle feuille de route à la hauteur des ambitions du territoire et de ses habitants. Le besoin en ingénierie sera fort. L'ADUS fera partie de ces acteurs majeurs, notamment dans l'accompagnement et la structuration des projets des collectivités.

Je me réjouis de ces partenariats spontanés qui sont archétypales des relations de soutien mutuel entre les acteurs de l'arrondissement.

EDITO

Par Bernard Baudoux

PRÉSIDENT DE L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT
ET D'URBANISME DE LA SAMBRE



2021 un nouveau mandat, une nouvelle équipe d'élus pour l'Agence de Développement et d'Urbanisme de la Sambre.

Je profite de cet édito pour remercier Arnaud DECAGNY, président et de Rémy WERION, directeur pour leur travail effectué au service de la structure et de la Sambre Avesnois.

Je salue l'arrivée de notre nouveau directeur Dany Farhi et d'une équipe pluridisciplinaire renouvelée afin de répondre mieux encore aux nouvelles attentes de toutes les collectivités de notre arrondissement.

Cet outil de proximité, qu'est notre agence, peut répondre à la fois à ses compétences fondamentales que sont les observatoires et la planification. Il joue un rôle dans les projets d'aménagement urbain, environnementaux, portant sur la transition écologique, énergétique et les mobilités durables.

Je veux également souligner l'apport en ingénierie en matière de développement économique et commercial en collaboration avec la Chambre de Commerces et d'Industries du Hainaut, le MEDEF, la Fédération Française du Bâtiment et l'ensemble des structures inter communales, notamment l'agglomération de Maubeuge Val de Sambre, qui apporte un soutien financier important à notre structure.

La mise en œuvre du PACTE 2 doit être une priorité pour notre agence en 2022 en matière d'accompagnement des communes, pour répondre à leurs attentes ainsi que celles de l'ETAT et de la REGION.

Avec la même volonté, l'agence aux côtés de la Banque des Territoires, continuera d'accompagner les communes inscrites dans le cadre du dispositif "Petites Villes de Demain".

L'année 2021 aura été notamment l'année de la concrétisation des PLUi, du renforcement de notre partenariat transfrontalier, de notre collaboration et notre participation sur l'étude du CANAL SEINE NORD avec l'ensemble des agences d'urbanisme de la Région Hauts de France, et l'aboutissement du Schéma Directeur Cyclable et Piétonnier du Val de Sambre avec le SMTUS.

Pour conclure, je veux saluer l'investissement et l'implication de toute l'équipe durant cette année 2021, témoignage de leurs attachements au territoire et à ses projets.

Ce rapport d'activités présente la volonté de notre agence d'urbanisme et de développement d'être un outil à la disposition de tous, un outil de proximité dont la priorité est de concrétiser l'ensemble des projets des élus de notre territoire.

RETOUR SUR L'ANNÉE 2021

Par Dany Farhi

DIRECTEUR DE L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT
ET D'URBANISME DE LA SAMBRE



Une année particulière se termine à l'agence. La COVID, un nouveau directeur, une équipe fortement remaniée et pourtant nous avons fait face et nous préparons l'avenir.

Notre agence doit continuer à prévoir les nouveaux défis qui vont se présenter dans les prochaines années tout en affirmant nos gènes. Il nous faut prendre un virage qui nous permettra de nous adapter aux nouvelles commandes surtout en matière d'ingénierie.

L'équipe pluridisciplinaire, architectes, urbanistes, service communication, notre pôle observatoire ou encore administratif ont joué un rôle pour préparer notre avenir. Nous avons démontré que le travail en transversalité permet de répondre aux différentes attentes de notre territoire mais aussi de l'ensemble de nos partenaires.

La décision a été prise de renforcer notre participation dans le dispositif URBA 8, entité réunissant les 8 agences de la région Hauts de France. L'objectif sera d'améliorer notre coopération et même de mutualiser nos moyens.

Il ne faut pas oublier notre Président, nos administrateurs et nos membres de notre Assemblée Générale qui nous donnent les moyens de réaliser nos projets en toutes transparences autour d'un objectif commun. Faisons de notre structure un outil incontournable pour notre territoire.

2022 sera orientée vers l'investissement dans un nouveau siège mais aussi un renforcement de notre communication. Notre chantier principal sera de nous ouvrir vers de nouveaux horizons, le Cambrésis, la Thiérache et le Valenciennois.

Il est temps de saluer le travail de l'ensemble des agents de l'agence, les féliciter pour leur implication leur fidélité et surtout je souhaite conserver cette magnifique ambiance.

SOMMAIRE

- P9/** Les instances
- P10/** La 42ème rencontre nationale des agences d'urbanisme
- P12/** URBA8 / Le réseau régional des agences d'urbanisme
- P14/** URBA8 / Séminaire annuel des équipes
- P16/** Organigramme
- P17/** Alternants/ stagiaires
- P18/** Poursuite des partenariats académiques avec le secondaire et le monde universitaire dans le cadre des projets d'excellence
- P20/** L'agence intervient lors des formations et se forme !

PÔLE OBSERVATOIRE ET DÉVELOPPEMENT P23/

- P24/ FOCUS 1 :** Le commerce dans la Sambre des années 1990 à nos jours
- P26/ FOCUS 2 :** La santé en Sambre-Avesnois
- P28/ FOCUS 3 :** La cartoweb
- P30/** Interview de Fabien THURETTE, directeur de projet renouvellement urbain à la CAMVS
- P32/ Les autres temps forts menés en 2021**
- P38/** Parole de Claudine BECHET, Ingénieure transports au SMTUS

PÔLE PLANIFICATION ET PROJETS URBAINS P41/

- P42/ FOCUS 1 :** Accompagnement en ingénierie des villes lauréates du programme « Petites Villes de Demain »
- P44/** Interview de Marie-Sophie LESNE, Maire de le Quesnoy
- P46/** Interview de Johann WERY, Maire de La Capelle
- P48/ FOCUS 2 :** Atlas des friches industrielles
- P50/** Interview de Jean-luc PÉRAT, Maire d'Anor
- P52/ FOCUS 3 :** Accompagnement de la CAMVS dans les procédures d'évolutions de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
- P54/** Interview de Lucien SERPILLON, Vice-Président à l'urbanisme aux droits des sols et au suivi du plui à la CAMVS
- P56/ Les autres temps forts menés en 2021**

PÔLE TRANSITION ET TRANSFRONTALIER P69/

- P70/ FOCUS 1 :** Vers des pratiques de mobilité durable en Sambre-Avesnois
- P72/** Interview de Matthieu CHASSIGNET, ingénieur mobilité, qualité de l'air, direction régionale ADEME Hauts-de-France
- P74/ FOCUS 2 :** L'étude de planification et de programmation énergétique Sambre-Avesnois
- P76/** Interview de Hervé PIGNON, Directeur Régional, ADEME Hauts-de-France
- P78/ FOCUS 3 :** Géothermythe 4.0 démystifier la géothermie par la vulgarisation scientifique
- P80/** Interview de Emilie ZIMBILLI, responsable communication IDEA
- P82/ Les autres temps forts menés en 2021**

PÔLE COMMUNICATION ET DIFFUSION P87/

- P88/ FOCUS 1 :** Refonte de la charte graphique
- P90/ FOCUS 2 :** Convention Wéo TV
- P92/** Interview de Julien STRECKER, conseiller communication/médias tv et digital
- P94/ FOCUS 3 :** Vidéo scribing
- P96/** Interview de Eva ARLETTAZ, stratégie, gestion de projet web, vidéo, print, rédaction/conception, référencement
- P98/ Les autres temps forts menés en 2021**

- P102/** Financements de l'année 2021
- P104/** Calendrier des temps forts 2021
- P106/** L'agence en chiffres

LES INSTANCES

LES MEMBRES DE L'AGENCE

Validé en conseil d'administration Novembre 2021

LES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

LES MEMBRES DE LA CAMVS

(COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MAUBEUGE - VAL DE SAMBRE)

Monsieur Bernard BAUDOUX

Monsieur Arnaud DECAGNY

Monsieur Benoît COURTIN

Monsieur Claude DUPONT

Monsieur Nicolas LEBLANC

Monsieur Stéphane WILMOTTE

Monsieur Lucien SERPILLON

Maonsieur Jacques LAMQUET

Monsieur Claude MENISSEZ

Monsieur Didier GALAND

Madame Sylvie TOURNAY

Madame Fatiha KACIMI

Monsieur Patrick LEDUC

L'ÉTAT

Mme Corinne SIMON, Sous-Préfète

M. Jean-Louis BALL, Trésorier Payeur Général

M. Laurent TAPADINHAS, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du littoral du Nord (DREAL)

M. Antoine LEBEL (Directeur Intérim), Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM)

LA RÉGION

Monsieur Arnaud DECAGNY, Conseiller Régional

En attente de désignation, Conseiller Régional

En attente de désignation, Conseiller Régional

LE DEPARTEMENT

Mme Carole DEVOS, Conseillère Départementale

Mme Aude VAN CAUWENBERGE, Conseillère Départementale

LES AUTRES MEMBRES

M. Arnaud BEAUQUEL, Syndicat Mixte des Transports Urbains de la Sambre (SMTUS)

M. Benoît WASCAT, Parc Naturel Régional de l'Avesnois

M. Abdelhakim ARTIBA, Université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF)

Mme Hélène DESMAZIERES-CATTELOT, Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)

M. Jean-Christophe RUFIN, Chambre d'Agriculture

Mme Sandra DELANNOY et M. Alain DUCIEL, Chambre des Métiers

Monsieur Slimane BOUAKIL - Directeur opérationnel (en attente de désignation), Établissement public foncier (EPF)

Mme Sandrine DELBASSEE, Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

M. Jean-Michel DE RE, Agence Régionale pour l'Habitat (ARH)

M. Slimane TIR, Agence Régionale pour l'Habitat (ARH)

M. Jean-Pierre CHOEL, Agence Régionale pour l'Habitat (ARH)

LES MEMBRES ADHÉRENTS

Syndicat Mixte du SCOT, **Monsieur Freddy THERY**

Communauté de Communes Sud-Avesnois, **Monsieur Sylvain OXOBY**

Communauté de Communes du Pays de Mormal, **Monsieur Guislain CAMBIER**

Communauté de Communes Cœur de l'Avesnois, **Monsieur Nicolas DOSEN**

Ville de Fourmies, **Madame Corinne LEFORT**

Ville de Maubeuge, **Monsieur Arnaud DECAGNY**

Ville de Wignehies, **Monsieur Jean-Guy BERTIN**

Ville d'Anor, **Monsieur Jean-Luc PERAT**

Ville de Landrecies, **Monsieur François ERLEM**

Ville de Boussières-sur-Sambre, **Monsieur Claude DUPONT**

Ville d'Avesnes sur Helpe, **Monsieur Sébastien SEGUIN**

Ville de Boussois, **Monsieur Jean-Claude MARET**

Ville de Leval, **Monsieur Jacques THURETTE**

Ville de Bachant, **Monsieur David ZELANI**

Ville de Louvroil, **Monsieur Guiseppa ASCONE**

Ville d'Hautmont, **Monsieur Stéphane WILMOTTE**

Ville de Pont-sur-Sambre, **Monsieur Michel DETRAIT**

Ville de Limont-Fontaine, **Monsieur Alexandre PAREE**

Ville de Caudry, **Monsieur Frédéric BRICOUT**

Ville de Neuf-Mesnil, **Monsieur Daniel LEFERME**

Ville de Le Cateau-Cambrésis, **Monsieur Serge SIMEON**

Ville de Sains-du-Nord, **Madame Christine BASQUIN**

Ville de Le Quesnoy, **Madame Marie-Sophie LESNE**

Ville de Cerfontaine, **Monsieur Fabrice PIETTE**

Ville de Taisnières-sur-Hon, **Madame Chantal JACMAIN**

Ville d'Avesnelles, **Monsieur Antoine BADIDI**

Ville d'Aulnoye-Aymeries, **Hugo GEORGES**

Ville de Bousignies-sur-Roc, **Madame Aurélie WELONEK**

Ville de Bavay, **Madame Francine CAUCHETEUX**

MEMBRES ADHÉRENTS INVITÉS

Ville de Colleret, **Monsieur Claude MENISSEZ**

Ville de La Capelle, **Monsieur Johann WERY**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

LES MEMBRES DE LA CAMVS

Monsieur Bernard BAUDOUX

Madame Fathia KACIMI

Monsieur Benoît COURTIN

Monsieur Arnaud DECAGNY

Monsieur Jacques LAMQUET

L'ÉTAT

Mme Corinne SIMON, Sous-Préfète

M. Laurent TAPADINHAS, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du littoral (DREAL)

Monsieur Antoine LEBEL (Directeur Intérim), DDTM

RÉGION

Monsieur Arnaud DECAGNY, Conseiller Régional

En attente de désignation, Conseiller régional

LES AUTRES MEMBRES

M. Abdelhakim ARTIBA, Université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF)

M. Arnaud BEAUQUEL, Syndicat Mixte des Transports Urbains de la Sambre (SMTUS)

M. Jean-Christophe RUFIN, Chambre d'Agriculture

M. Jean-Pierre CHOEL, Agence Régionale pour l'Habitat (ARH)

Mme. Hélène DESMAZIERES-CATTELOT, Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)

LE BUREAU

M. Bernard BAUDOUX, Président

M. Jean-Pierre CHOEL, Vice-Président

M. Arnaud DECAGNY, Vice-Président

Une Vice-Présidence en attente de désignation

M. Jacques LAMQUET, Trésorier

M. Jean-Christophe RUFIN, Trésorier Adjoint

Mme. Hélène DESMAZIERES-CATTELOT, Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)

M. Antoine LEBEL (Directeur Intérim), Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM)

LA 42ÈME RENCONTRE NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME



La 42ème rencontre nationale des agences d'urbanisme s'est tenue les 1er, 2 et 3 décembre 2021.

Organisée à Dunkerque par nos collègues de l'AGUR, Agence d'Urbanisme Flandre Dunkerque et la FNAU, l'Agence était présente autant en présentiel qu'en distanciel aux 3 jours d'échanges et de rencontres avec les différentes agences françaises ! Le rendez-vous annuel du monde de l'urbanisme et de l'aménagement !

« CO-HABITONS » était le titre de ces rencontres portant à nous questionner sur nos modes de vie, d'habiter et de faire société !

Comment reconstruire le vivre-ensemble et co-habiter après (et encore avec) la crise de la COVID-19 ? Comment cette crise qui s'ajoute à

celle que nous connaissons déjà (économique, sociale, écologique, climatique...) bouscule nos interrogations sur notre manière de faire société ?

Ces questions très larges ont été abordées pendant 3 jours en plénière et en 14 ateliers en recentrant les échanges sur : Comment co-habiter dans l'espace public pour refaire des territoires, les lieux du vivre-ensemble ? Comment adapter les villes aux défis du changement climatique et co-habiter durablement avec la nature ? Comment re-liaer les territoires et assurer leurs cohésions, entre gestion de la proximité et de l'éloignement ? Comment adapter nos habitats et notre cadre de vie pour y accueillir les nouveaux besoins et les nouvelles attentes des populations (télétravail, hybridation des espaces, accès à la nature...)?

L'ensemble de l'équipe s'est mobilisé pour participer et échanger sur ces questions afin de mieux répondre sur ces différents sujets localement.

L'occasion était également donnée lors de cette 42ème rencontre nationale des agences d'urbanisme pour le Réseau des agences des Hauts-de-France URBA 8 de se réunir une après-midi entre présidents, vice-présidents et directeurs pour évoquer nos projets de territoires en présence de Guislain CAMBIER, Vice président en charge de la stratégie territoriale et des politiques contractuelles. au Conseil Régional des Hauts-de-France



URBA8 / LE RESEAU REGIONAL DES AGENCES D'URBANISME

Le réseau des Agences d'Urbanisme en Hauts-de-France vise à mutualiser les ressources et à valoriser les métiers des différentes structures.

L'un des objectifs de ce réseau est de mener conjointement des expertises très diverses menées dans le cadre de coopération établis par les collectivités et territoires respectifs des agences.

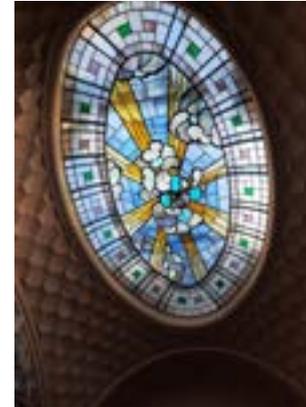
L'Agence d'Urbanisme de Lille Métropole (**ADULM**), l'Agence d'Urbanisme et de Développement Pays Saint-Omer (**AUD Pays de Saint Omer**), l'Agence d'Urbanisme de l'Artois (**AULA**), Boulogne-sur-Mer Développement Côte d'Opale (**BCDO**), l'Agence de Développement et d'Urbanisme du Grand Amiénois (**ADUGA**), l'Agence d'Urbanisme Oise-les-vallées (**OLV**), l'Agence d'Urbanisme Flandre Dunkerque (**AGUR**) et l'Agence de Développement et d'Urbanisme de la Sambre (**ADUS**) constituent ce réseau URBA 8 et échangent entre elles.

Les différents directeurs se retrouvent tous les mois pour évoquer l'avancement de projets collectifs et/ou le travail sur des thématiques communes.

Cette année a été riche de ces rencontres en présentiel.

Chaque agence accueille ces moments de partage et le **18 novembre 2021, l'ADUS a accueilli les différents directeurs à Maubeuge**. A l'ordre du jour, les thématiques et projets comme l'Axe nord ou encore l'organisation des rencontres nationales et régionales ont été évoqués : l'occasion de tirer le bilan des années précédentes et de se projeter dans les enjeux à venir. Cette journée a permis de faire découvrir le patrimoine du territoire avec une visite de la salle Sthrau à Maubeuge, lieu culturel Art Déco.

Le réseau en concertation avec la Région, l'Etablissement Public Foncier, les Préfectures continuera à travailler conjointement et a l'ambition, dès 2022 de se renforcer.



URBA8/ SÉMINAIRE ANNUEL DES ÉQUIPES

Le mercredi 8 décembre 2021, le réseau Régional des Agences d'urbanisme des Hauts de France s'est réuni à Lens au stade Bollaert-Delelis, pour son séminaire annuel organisé ici par l'Agence d'Urbanisme de l'Artois : l'occasion pour les 8 agences de faire rencontrer les différents collaborateurs et de contribuer collectivement au programme de travail pour 2022 et les années suivantes. L'idée était de faire émerger de la confrontation des compétences et des expériences, des idées neuves à la fois sur les contenus de notre travail et sur nos outils et méthodes.

Les équipes de chaque agence ont pris part le matin à des ateliers traitant des thématiques communes aux 8 agences à savoir :

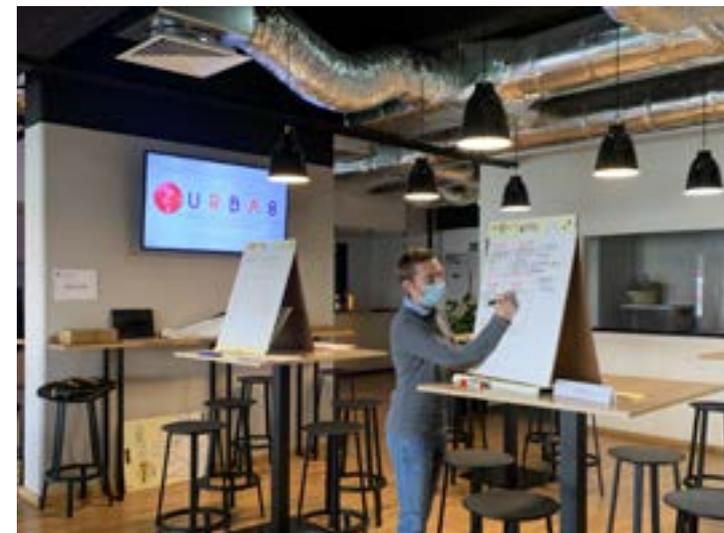
- Le Foncier
- L'Eau, biodiversité
- La Logistique
- L'Habitat et cadre de vie
- Les Mobilités
- La Gestion des agences

Les collaborateurs ont fait émerger des idées sur les outils et les méthodes afin de mieux coopérer et renforcer le travail en commun.

L'après midi était quant à elle consacrée à la découverte du territoire via 8 sites spécifiques :

- Le stade Bollaert
- Les projets urbains ville de Lens : complexe nautique, quartier de la gare,...
- Lens ville art déco : une reconstruction remarquable après 1918
- La rénovation de la Cité St Théodore : le patrimoine minier et l'UNESCO
- Le Musée du Louvre et l'exposition Picasso
- Louvre-Lens Valley, pôle de développement économique
- Le site du 11/19 et la valorisation écologique et paysagère

Une journée riche en enseignements et échanges pour construire nos agences de demain !



POURSUITE DES PARTENARIATS ACADEMIQUES AVEC LE SECONDAIRE ET LE MONDE UNIVERSITAIRE DANS LE CADRE DES PROJETS D'EXCELLENCE

A l'instar des trois dernières années, **l'ADUS a renouvelé son partenariat avec les établissements secondaires de Maubeuge**, plus particulièrement le collège Vauban et le lycée Pierre Forest.

L'agence contribue aux côtés de ces établissements à la mise en œuvre de projets d'excellence académique sur les thématiques suivantes : la ville de demain, la ville durable et connectée, les mobilités douces et actives. Ponctuellement, l'agence est également sollicitée par le collège et le lycée pour présenter ses missions, ses projets et les différents métiers de l'aménagement du territoire.

Récemment, l'ADUS a été contacté par l'antenne maubeugeoise de l'Institut Social de Lille afin d'expliquer aux étudiantes leur rôle dans les projets d'urbanisme. Des échanges riches et plébiscités par les étudiantes, qui dorénavant seront en veille sur les productions de l'agence sur les questions sociales, économiques et environnementales, et s'appuieront sur nos données pour alimenter leurs travaux pédagogiques et mémoires de fin d'année.

Enfin, **l'ADUS se positionne comme un véritable centre de ressources pour les universités.** Des rencontres avec les étudiants de l'Université Polytechnique des Hauts-de-France, mais également de l'Université de Mons ont d'ores et déjà été organisés et se tiendront à nouveau. Il est important que l'agence tienne son rôle de facilitateur pour transmettre son savoir-faire aux urbanistes, architectes, ingénieurs et techniciens de demain.



L'AGENCE INTERVIENT LORS DES FORMATIONS ET SE FORME !

A l'instar du partenariat académique avec les établissements scolaires, l'ADUS est sollicitée par ses partenaires pour intervenir lors de conférences, séminaires et webinaires sur des sujets et thématiques spécifiques. Cette année aura été marquée par :

- L'intervention de Corentin GREUEZ, Responsable du Pôle Transitions & Transfrontalier lors du webinaire SAFn de la Région Hauts-de-France et de l'Office Français de la Biodiversité aux mardinales du CAUE de l'Aisne et lors du séminaire régional de URBA 8.
- La présence de Ambre LEGRAND, Responsable du pôle planification et projets urbains au rendu intermédiaire des étudiants de École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille.

Afin de conseiller et d'accompagner au mieux l'ensemble des élus et partenaires de notre territoire, l'agence se forme. Elle participe à des formations en présentiel ou à distance en fonction de l'actualité des dossiers. Cette année l'équipe s'est formée sur les thématiques suivantes :

• FORMATIONS :

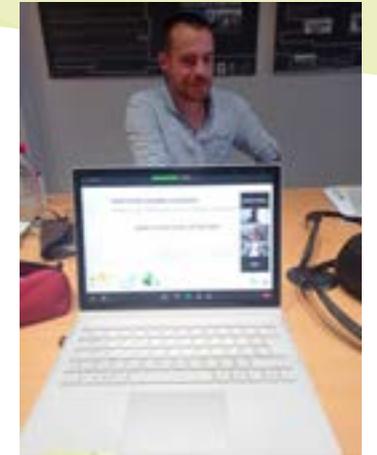
- Monter une Zone d'Aménagement Concertée
- Commercialiser son opération d'Aménagement en intégrant les règles du marché
- Elaborer la stratégie foncière d'une opération d'aménagement
- Optimiser le montage opérationnel et financier d'un projet d'aménagement
- Les politiques cyclables
- Les contrats de Performance Energétique

• WEBINAIRE - PVD :

- L'essentiel de l'ORT
- L'essentiel des fonds Européens
- Les enjeux de la revitalisation

• WEBINAIRES :

- Vers des territoires «Zéro artificialisation Nette»
- Loi d'Orientation des Mobilités
- Les SCoTs et la logistique
- Le développement économique
- Le programme ACTEE
- L'Agriculture urbaine
- Habiter la France de demain
- Le Plan de Relance



Observer

Anticiper

Analyser

Cartographeur

PÔLE OBSERVATOIRE ET DÉVELOPPEMENT

L'ADUS produit et met en perspective différentes données statistiques nécessaires à la conduite des politiques publiques locales. Ses observatoires ont pour objectifs de mesurer les dynamiques territoriales, les comprendre et d'identifier des trajectoires pour mieux appréhender et anticiper l'avenir. Elle décrypte les évolutions économiques et territoriales et conduit des analyses prospectives afin de nourrir les réflexions et projets de ses partenaires. Son objectif est de contribuer à l'élaboration de projets concrets, innovants, originaux. Elle met en perspective les enjeux du territoire de la Sambre Avesnois dans un cadre plus global.

FOCUS 1

LE COMMERCE DANS LA SAMBRE DES ANNÉES 1990 À NOS JOURS

En 2021, l'agence a produit un rapport sur le commerce dans la Sambre des années 1990 à nos jours.

Sur plusieurs décennies, le niveau de vie en France a considérablement augmenté mais, compte tenu de sa situation sociale, la population sambrienne n'a pu bénéficier d'une croissance des possibilités d'achats aussi forte qu'en moyenne en France.

L'agglomération a connu une diminution importante de sa population.

L'évolution du commerce dans la Sambre doit être examinée au regard de cette toile de fond.

En ce début de 21ème siècle, la surface de vente du grand commerce a augmenté de 19% et la décennie précédente avait déjà été caractérisée par une croissance de 12%.

Pourtant, la surface de vente totale des grands magasins de centre-ville et de quartier s'est contractée. Le développement de la grande distribution s'est concentré sur la zone Auchan. De ce fait, cette dernière concentre désormais 49% des grands magasins, 53% de leur surface de vente et 51% de leurs emplois.

Résultats des éléments contextuels rappelés ci-dessus et du développement du grand commerce : le petit commerce a reculé. Le classement des aires d'attractions de 100 000 à 200 000 habitants place souvent la Sambre dans les dernières positions pour la densité de commerces dans l'alimentaire (produits surgelés, boulangerie, épicerie, poissonneries).

Pour le bricolage, la Sambre se situe dans les dernières positions à la fois pour les grandes surfaces et le petit commerce.

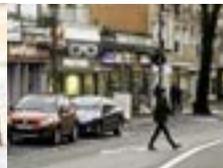
L'agglomération se classe également en fin de classement pour l'équipement de la personne (chaussures, vêtements), les loisirs (librairie-journaux, articles liés au sport) la parfumerie-cosmétique et les stations-services.

Ces évolutions ont eu un impact sur l'emploi : alors qu'en France le commerce a été créateur d'emplois (+5% de 1990 à 2018), localement les effectifs se sont réduits (-2% pour la Sambre, -9% pour l'arrondissement).

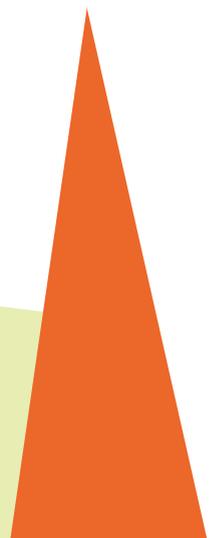


LE COMMERCE DANS LA SAMBRE DES ANNÉES 1990 À NOS JOURS

OCTOBRE 2021





FOCUS 2

LA SANTE EN SAMBRE-AVESNOIS

L'état de santé est influencé par quatre types de déterminants :

- la génétique
- l'environnement
- les comportements
- l'offre de soin

La génétique nous échappant, nous avons donc pris sur trois éléments.

L'arrondissement continue à subir une sur-mortalité prématurée très élevée, un taux de diabétique nettement supérieur à la moyenne française, une proportion très inquiétante d'enfants susceptibles de présenter un déficit en matière de langage, la sur-consommation d'antidépresseurs témoigne de la prégnance du mal être ...

La persistance d'indicateurs santé extrêmement défavorables en Sambre-Avesnois, ne peut s'expliquer que par un positionnement défavorable vis-à-vis de ces trois déterminants.

Cette situation appelle donc une action s'inscrivant dans la durée, prenant en compte ces trois champs d'intervention : évolution de la situation sociale, prise en compte du déterminant environnement, démarches de promotion de la santé et renforcement de l'offre de soins doivent se combiner. Intercommunalités et communes mènent de longue date des politiques vigoureuses en matière sociales.

L'Intercommunalité sambrienne se distingue par l'ancienneté de son service santé.

Communes et Intercommunalités ont également investies la question du déficit en professionnels de santé, mais leurs possibilités sont ici limitées, elles ne peuvent, seules, traiter une telle problématique.

Or, des trois déterminants, il s'agit de celui pour lequel la possibilité d'un impact rapide sur l'état de santé est la plus évidente.



FOCUS 3

LA CARTOWEB

L'ADUS élabore depuis de nombreuses années des cartographies permettant aux acteurs et partenaires de spatialiser les enjeux correspondant à leurs différents sujets de travail et réflexion. L'agence a en interne un service SIG (Système d'Information Géographique) dédié permettant d'élaborer ces cartographies. Toutefois avec la progression de l'open data dans le monde (mise en ligne de données statistiques et géographiques), il est aujourd'hui de plus en plus possible et pertinent de mettre en ligne sur le Web diverses cartographies interactives et dynamiques.

Ces cartographies web, grâce aux possibilités d'ajout de textes, photos, vidéos et liens interactifs, illustrent finement et esthétiquement les relations spatiales, tout en renforçant l'analyse et la narration des sujets de réflexion abordés.



Parole de



“

**Fabien
THURETTE,**
Directeur de projet
renouvellement urbain
à la CAMVS

De quelle manière avez-vous utilisé l'outil Carto web mis à disposition par l'ADUS ? A quel moment cela vous a t'il été le plus utile ?

L'outil Carto web nous a d'abord permis d'alimenter le diagnostic de l'équipe d'urbanistes coordinateurs lors de la période d'études préalables au NPNRU. Il s'agissait plus précisément de mettre en lumière l'articulation potentielle entre le NPNRU, alors en gestation, et les stratégies de développement urbain, les documents de planification ou encore le projet de territoire de la CAMVS.

Cette carte interactive nous a particulièrement été utile au moment de la constitution du dossier de synthèse NPNRU en nous permettant de disposer d'une information ainsi que de supports cartographiques fiabilisés.

Quelles ont été les fréquences d'utilisation de l'outil vis à vis des dossiers dont vous avez la charge ?

Je n'ai pas de fréquence en tête mais j'ai souvenir d'une présentation en COPIL le 30 janvier 2018, et d'un usage lors des groupes de travail « habitat/peuplement » (localisation des résidences LLS + gisement foncier)

Avez-vous communiqué avec cet outil vis à vis de vos partenaires ? Par une mise à disposition du lien ? par une utilisation en réunion ?

Oui, nous avons largement diffusé la Carto web auprès des partenaires du NPNRU. Les urbanistes coordinateurs l'ont d'ailleurs mobilisée comme un outil de travail à part entière pour mieux contextualiser les NPNRU et légitimer les intentions de programme définies.

LES AUTRES TEMPS FORTS MENÉS EN 2021

// Les loyers en Sambre-Avesnois

La Sambre-Avesnois est caractérisée par des loyers modérés, quel que soit la commune et le type de logement. Mais on observe des disparités.

Pour raisons historiques, le parc de logement local est dominé par les maisons.

Il n'est donc pas étonnant de relever des écarts de loyers par rapport à la norme française, plus marqué pour les appartements que pour les maisons.

Or, on peut s'interroger sur l'impact des évolutions démographiques sur les loyers des appartements.

Le vieillissement de la population peut générer un regain d'intérêt pour cet habitat, or une part importante de la demande des personnes âgées peut être orientée vers la location. Par ailleurs, la prégnance des familles monoparentales peut, elle aussi, nourrir une demande de location d'appartements.

// Le chômage

La Sambre-Avesnois et plus encore la Sambre, continuent à subir des niveaux de chômage élevés. L'agglomération se situe 6 points au-dessus de la France concernant le chômage des hommes, l'écart monte à 12 points pour le

chômage féminin, 11 si on se focalise sur les jeunes et 5 pour le chômage de longue durée.

Pourtant, après la digestion de la crise de 2008, les deux territoires ont bénéficié d'un recul du chômage. A noter des évolutions plus favorables pour les hommes que pour les femmes. On relève également une réduction quasi continue du chômage des jeunes au cours de la dernière décennie.

La structure du chômage fait apparaître des populations particulièrement exposées : les femmes, en particulier les plus de 50 ans non diplômées, les jeunes, sur-représentés par rapport à leur poids au sein de la population.

// Précarité énergétique à Maubeuge : exploitation des données de consommation énergétique ENEDIS

Les secteurs affichant des taux élevés de consommation électrique sont notamment des territoires qui concentrent des populations en difficulté, ouvrant la porte à des taux de dépenses énergétiques élevés par rapport aux revenus.

Les écarts peuvent être conséquents d'un quartier à l'autre, pour certains ratios on relève un écart de 1 à 2 entre le quartier le plus énergivore et le secteur qui présente la consommation la plus faible.



Les quartiers affichant des consommations moyennes élevées, tendanciellement, disposent d'un parc de logements plutôt orienté vers les maisons. Par contre, on n'observe pas de corrélation entre le statut d'occupation du logement (locataire ou propriétaire) ou son ancienneté et la consommation énergétique.

// Recherche Aire de Sédentarisation des Gens du Voyage

Les travaux sur la thématique du logement des gens du voyage ont commencé sur l'agglomération il y a 10 ans environ. Il s'agit de la 3ème étude sur le thème.

L'objectif est de répondre à une demande du Schéma Départemental qui recommande la création d'un équipement pour accueillir des ménages intéressés par la sédentarisation sur la CAMVS. Il vise à créer une aire d'accueil dédiée à la sédentarisation des gens du voyage, alors que sur les aires « classiques » il y a déjà un phénomène de sédentarisation, ce qui pose problème pour l'accueil de nouvelles populations.

Un 1er travail de diagnostic a été entrepris par la CAMVS afin de répondre à la recommandation du Schéma Départemental qui souhaite en complément de l'aire de sédentarisation, 5 sites d'accueil classique sur son territoire.

Dans un 2ème temps, la CAMVS a fait appel à l'ADUS pour l'aider dans la recherche d'un ou deux terrains adaptés, d'une surface totale de 7000m². L'enjeu étant de trouver un ou deux terrains adaptés et facilement mobilisables dans l'idéal.

// Géolocalisation du patrimoine de PROMOCIL et mise en place d'un outil de consultation cartographique web

Promocil, bailleur social emblématique du territoire de la Sambre-Avesnois a fait appel à l'ADUS pour la géolocalisation de son patrimoine immobilier constitué de 15000 logements sur l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe et de Cambrai.

Suite à ce travail réalisé sous Système d'Information Géographique par l'ADUS, une phase de mise à jour a été relancée en 2021. En complément, s'est fait sentir un besoin concernant l'exploitation des espaces verts et du foncier à entretenir dans le cadre des futures consultations des entreprises. Les données portant sur les espaces verts vont donc être ajoutées progressivement à l'analyse.

En 2021 : La mise en place par l'ADUS d'un outil cartographique web permettant la visualisation et l'analyse de la base Promocil est en cours d'élaboration. Une version beta a été présentée et une formation au logiciel QGIS a été promulguée par l'ADUS dans les locaux de PROMOCIL pour permettre une numérisation des espaces verts en interne (travail toujours en cours).

LES AUTRES TEMPS FORTS MENÉS EN 2021



// Contributions aux travaux relatifs à la cotation de la demande du logement social : vers un système de transparence des attributions

Issue de la loi ELAN, le système de cotation de la demande du logement social représente un outil de sélection transparente des ménages prioritaires sur la base d'un ensemble de critères en vue de faciliter la démarche d'attributions des logements locatifs sociaux. L'ADUS a été missionnée par la CAMVS en vue d'enrichir la liste des critères obligatoires avec des critères facultatifs et de priorités locales qui concernent spécifiquement le territoire, de définir une grille de pondération adéquate et d'animer des comités techniques partenariaux en vue de formaliser le modèle de cotation. Outre l'identification des critères, l'ADUS est attentive à la pondération qui sera proposée puisque l'intérêt du système doit veiller à la simplification de la tâche d'attributions.

// Potentiel des zones d'activités principales liées à l'Axe Nord

Le Canal Seine-Nord Europe est le maillon manquant de la liaison fluviale à grand gabarit Seine-Escaut. Sa construction, qui a été lancé pour une mise en service en 2028, permettra le passage de convois fluviaux de 4 400.

Long de 107 km, il doit faciliter le transport de marchandises entre le Benelux et la région parisienne, et décharger l'autoroute A1.

Un travail est actuellement en cours pour identifier des espaces fonciers susceptibles de faire partie des zones logistiques prioritaires pour des aménagements dans les cinq à dix ans. Pour mener ce travail, la délégation générale de l'axe Nord et Norlink, se sont rapprochés des 8 agences d'urbanisme des Hauts-de-France, réunies au sein du réseau URBA8, pour articuler les politiques territoriales favorisant le report modal vers la voie d'eau et la voie ferrée, en prenant en compte l'objectif national de « zéro artificialisation nette », renforcé au sein de la loi Climat & Résilience.

Dans le cadre du projet d'élaboration d'une stratégie foncière logistique économe en foncier, les partenaires ont réalisé une cartographie à l'échelle de l'axe Nord, en synergie avec les territoires concernés.

En 2021 : Réalisation d'un outil interactif (cartographie web) en vue de la concertation avec les différents acteurs concernés.

Outil de diffusion du travail cartographique permettant de visualiser le potentiel des zones d'activités liées à l'Axe Nord sur la région Haut-de-France.

Les différents contributeurs : • Les agences du réseau Urba 8 • l'Etat : DREAL, CEREMA, Les DDTM des HdF, VNF, SNCF Réseau, la Délégation axe nord • la Fédération Norlink • la Région, Agence Hauts-de-France • les EPCI concernés.

// Les courbes de la CAMVS

Ce document est un recueil de données statistiques permettant d'appréhender la CAMVS dans sa globalité en présentant des données de base réparties dans les domaines suivants :

- démographie
- formation
- économie
- logement
- social
- déplacements

Sont présentées à la fois des données de flux (évolutions sur de longues périodes) et de stocks (la situation à la date la plus récente permise par l'appareil statistique).

Ces informations sont présentées sous forme de diagrammes et de courbes.

// Les populations en situation de pauvreté en Sambre-Avesnois

La pauvreté continue à marquer fortement la Sambre-Avesnois et plus encore la Sambre. L'arrondissement subit un taux de personnes vivant sous le seuil bas revenu supérieur de 7 points à la moyenne française. Pour la Sambre, l'écart monte à 11 points.

En Sambre-Avesnois près de 50 000 personnes vivent dans le dénuement, soit plus du 1/5ème de la population totale. Dans la Sambre, ce sont 32 000 personnes qui sont dans cette situation, plus du ¼ des habitants.

Mais le tableau n'est pas totalement noir. On peut relever un recul de la pauvreté en Sambre-Avesnois sur la période 2008-2021, alors que cette population a continué à augmenter à l'échelle nationale.

// Demandes ponctuelles

L'ADUS répond à des sollicitations diverses provenant d'organismes variés.

Elles émanent principalement de la CAMVS, des communes, de consultants et des Centres Sociaux.

En 2021 ont été traitées les sollicitations émanant :

- de structures sociales : CCAS Louvroil, Centre Social Provinces Françaises, AJA, CLIC de l'Avesnois-relais autonomie
 - des Mairies de Jeumont, Maubeuge, Aulnoy et Le Quesnoy
 - de la CAMVS
 - de structures diverses : Stibus, BPI (convention de reconversion NOV), Canal FM, Conseil de quartier Maubeuge, Commissariat service du renseignement territorial, CIL, ISL
- A noter qu'un travail conséquent a été effectué pour le SMTUS.



LES AUTRES TEMPS FORTS MENÉS EN 2021 DÉVELOPPEMENT

// Les écosystèmes

La démarche écosystème porte sur l'examen des relations commerciales entre les donneurs d'ordre sambriens et leurs sous-traitants ou prestataires de service.

Elle vise à combiner développement exogène (implantation de sous-traitants ou prestataires de service) et endogène (progression qualitative des sous-traitants ou prestataires de service). La combinaison des deux renforçant la relation du donneur d'ordre avec le territoire.

Un outil de travail reposant sur l'identification préalable des deux types d'entreprises a été constitué. Y ont été intégrées des informations de source médiatiques et provenant d'Internet.

Ce support a été enrichi grâce à la collaboration de l'IUMM.

// Lutte contre les discriminations

L'ADUS participe au collectif lutte contre les discriminations qui fixe les orientations de la Sambre dans ce domaine et favorise la coordination et les coopérations des structures membres.

Elle a fait partie du groupe de travail qui a défini et met en œuvre une méthode et un contenu de formation relatif aux discriminations. Cette formation, d'une durée de deux jours, doit permettre à tous types de public de s'approprier le concept et de savoir en parler. En 2020, en raison de la crise sanitaire, l'ADUS n'a assuré qu'une seule formation, en l'occurrence auprès de permanents et de bénévoles de l'association Mots et merveilles.

Parole de



Claudine BECHET,
Ingénieure transports
au SMTUS

En 2020, en tant qu'ingénieure territoriale du SMTUS, j'ai eu la charge d'élaborer son schéma directeur cyclable et piétonnier ainsi que son projet de territoire pour les mobilités de demain.

Par ailleurs, je collaborais au côté de l'exploitant du réseau STIBUS aux travaux de définition d'un nouveau service de transport à la demande (TAD).

Dans ces trois cas de figure, il me fallait brièvement présenter le ressort territorial dans ses composantes géographiques et socio-économiques qui, par leurs particularités, conditionnent les politiques de transports et de mobilités qu'il convient de mettre en place en Val de Sambre. Il me fallait notamment et rapidement actualiser les « stat » dont je disposais déjà et « dénicher » celles que j'avais en tête et qui me semblaient pertinentes pour peindre le territoire sur lequel le SMTUS exerce ses compétences.

C'est tout naturellement que je me suis adressée à l'ADUS avec qui nous avons par ailleurs un contrat de partenariat. Je savais que l'agence avait accumulé des connaissances sur le territoire de la Sambre et de l'Avesnois, son histoire, son évolution, et possédait un service dédié disons, aux données statistiques.

J'ai formulé par mail ma première demande puis une deuxième. J'ai eu l'immense satisfaction non seulement de recevoir rapidement des réponses mais également d'obtenir des commentaires précieux sur l'interprétation évolutive des chiffres.

Mieux, j'ai osé demander des cartes. Pas n'importe quelles cartes puisque le ressort territoire est un périmètre particulier de 45 communes qui englobe la CAMVS et deux communes indépendantes. Il ne suffisait pas à l'ADUS de tirer d'un tiroir ou d'un répertoire d'ordinateur, des « carto » toutes faites avec des données statistiques ficelées d'avance. Non, il a fallu que le service des « stat » de l'ADUS compile des chiffres et élabore des cartes spécifiques pour le SMTUS.

Cerise sur le gâteau, les couleurs proposées pour l'une des cartes ne me semblaient pas pertinentes au regard de mon commentaire. C'est avec célérité et gentillesse que l'ADUS les a modifiées.

Ainsi, l'ADUS dans le cas de figure ci-dessus par son service des données statistiques mais aussi dans le cadre d'un autre dossier, a su être un partenaire efficace auprès du SMTUS.



PÔLE PLANIFICATION ET PROJETS URBAINS

L'ADUS accompagne ses partenaires dans l'animation et la conduite de missions de planification et d'études urbaines.

L'ADUS est un outil d'ingénierie historique pour l'élaboration des documents d'urbanisme locaux et intercommunaux. Coordinatrice et animatrice du SCoT, l'ADUS participe à l'écriture d'autres documents stratégiques à l'échelle des intercommunalités (PLUi, PLH, Plans de mobilités, ...), de l'arrondissement, voire au-delà (SRADDET). Dans un contexte législatif mouvant, elle conseille et accompagne ses partenaires dans la mise en œuvre des politiques publiques.

L'Agence est ainsi aux côtés des élus et partenaires depuis la définition de la stratégie globale du territoire jusqu'à la réalisation opérationnelle de projets, dans un souci permanent de diffusion des innovations, des démarches de développement territorial durable et de recherche de qualité architecturale, urbaine et paysagère. Elle aborde à une échelle mutualisée une ingénierie de proximité auprès de ses membres adhérents afin de faire émerger des projets de qualité qui façonneront le territoire de demain.

FOCUS 1

ACCOMPAGNEMENT EN INGÉNIERIE DES VILLES LAURÉATES DU PROGRAMME « PETITES VILLES DE DEMAIN »

Le programme « Petites Villes de Demain » vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans la redynamisation des cœurs de bourgs. Au travers de « Petites Villes de Demain », l'Etat et les partenaires du programme viennent soutenir et faciliter les dynamiques de ces collectivités. L'Agence Nationale de Cohésion des Territoires pilote la mise en œuvre de ce programme. Il s'organise autour de 3 piliers :

- Le soutien en ingénierie ;
- L'accès à un réseau ;
- Des financements sur des mesures thématiques ciblées.

Au regard de l'accord-cadre entre la FNAU et l'ANCT, la mission de l'A.D.U.S. est d'assurer l'accompagnement des projets de revitalisation du centre-bourg des communes lauréates dans une mission d'assistance – conseil et d'animation, et via l'apport d'une ingénierie de proximité. L'ADUS accompagne notamment les communes, et leurs chefs de projets, dans la définition et la mise en œuvre des projets de territoires et des stratégies de redynamisation.

Le travail transversal mené avec les partenaires (Banque des Territoires, Etat, ...) a permis d'accompagner les communes suivantes : Avesnes-sur-Helpe, Avesnelles, Sains-du-Nord, Le Quesnoy, Landrecies et La Capelle.

Une convention de partenariat lie par ailleurs l'Agence et la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois. L'Agence l'accompagne dans l'écriture des conventions relatives au programme (convention d'adhésion et convention cadre valant Opération de Revitalisation du Territoire).

Le besoin et l'ingénierie apportée par l'Agence ont été reconnus lors de la signature du Pacte 2 Sambre Avesnois Thiérache en présence de la Ministre Jacqueline GOURAULT et du président de la République Emmanuel MACRON le 19/12/2021 à Guise.



Parole de



“

Marie-Sophie
LESNE,
Maire de Le Quesnoy

Quels sont les enjeux de votre commune pour les années à venir ?

Reconvertir la ville sur elle-même, grâce au gisement de foncier constitué par les friches Cofradec/Unéal (2,3 ha) et la friche de l'ancien site Refresco (6,5 ha). Le tout dans l'enveloppe urbaine, ce qui est une chance. Nous allons construire des logements, mais aussi laisser place à des bureaux à la campagne, tirer profit de la gare qui irrigue notre ville et tout le territoire, et qui est une autre chance. Nous avons un projet d'Hôtel qui devrait se concrétiser dans les deux ans qui viennent. C'est un outil structurant attendu.

La ville se développe, se dynamise autour de l'enjeu touristique et patrimonial, notre atout maître étant les remparts signés Vauban. D'ailleurs nous venons d'être labellisés Petites Cités de Caractère, et nous sommes la première ville des Hauts-de-France.

Mais notre développement est aussi - et c'est une chance - industriel (on l'a vu avec les 100 millions d'euros investis en 2019 par Refresco, leader européen de l'embouteillage de boissons). L'enjeu pour l'avenir est donc de concilier développement touristique, culturel (notre théâtre et notre lien privilégié avec les néo-zélandais sont très importants), résidentiel, mais aussi économique et commercial. Une petite ville comme Le Quesnoy (4990 habitants) réunit tous les sujets d'une grande, mais à plus petite échelle. On ressent l'engouement actuel pour les petites villes, à taille humaine, avec du cachet, et un fort lien social. La tendance s'affirme, à nous d'en tirer parti.

Quel accompagnement vous apporte l'ADUS sur la mise en œuvre de votre projet ?

L'ADUS est un partenaire incontournable et indispensable. Je me sens d'ailleurs beaucoup plus rassurée quand l'ADUS, qui connaît bien le territoire, ses difficultés, ses atouts, est à nos côtés pour piloter de grands projets immobiliers. L'ingénierie qu'elle recèle est vraiment précieuse, car on sent les agents motivés par le développement de notre territoire Avesnois, et par nos villes. C'est un partenaire proche qui nous accompagne autant que de besoins, et il nous fait gagner en efficacité. Pour Le Quesnoy, ce regard à la fois global et adapté nous est essentiel. L'ADUS nous aide à choisir nos partenaires immobiliers, à franchir les différentes étapes (AMI, analyse technique, choix des procédures, aide à l'élaboration des projets immobiliers en tant que tel et accompagnement avec les partenaires tels que l'EPF et les AMO).

Parole de



**Johann
WERY,**
Maire de la Capelle

Quels sont les enjeux de votre commune pour les années à venir ?

Anticiper le contournement de la RN 2 : L'importance du trafic routier, et plus particulièrement des poids lourds en traversée de ville engendre d'importantes nuisances sonores, des problématiques de stationnement, de sécurité, et la difficulté de mettre en place une mixité d'usage (véhicules, cycles, piétons notamment). Comme inscrit dans le pacte Sambre Avesnois Thiérache 2, les effets d'une déviation de La Capelle dans le projet de mise à deux fois deux voies de la RN2 sont à anticiper, dès aujourd'hui, pour en tirer profit dans les projets de revitalisation de la centralité Capelloise : améliorer le cadre de vie, réaménager l'espace public, création de liaisons douces...

Les Logements : Le taux de vacances sur le parc privé et social des logements plus particulièrement dans son centre historique est marqué par son état dégradé et/ou mal isolé. La lutte contre la vacance de logements et contre le logement indigne sont des enjeux de la commune qui sont pleinement impliqués dans le lancement par le PETR du Pays de Thiérache d'une OPAH-RU en étude pré-opérationnelle sur La Capelle : Améliorer le cadre bâti, adapter les logements, lutter contre la vacance, améliorer le parc locatif

Le développement économique : Plusieurs actions en faveur du tissu commercial de la ville ont été mises en œuvre, dans le cadre de l'appel à projet « Redynamisons nos centres-villes et centres-bourgs », lancé par le Conseil régional des Hauts de France. Toutefois, le tissu commerçant de centre-ville tend à s'effiloche favorisant la transformation du commerce vacant en logement : Maintenir et développer l'offre commerciale, notamment de proximité. Réhabiliter, adapter les locaux commerciaux, réorganiser l'espace public, le stationnement, sonoriser le centre-ville.

L'identité Capelloise et l'offre touristique : La qualité du cadre de vie sur La Capelle est un des axes de revitalisation suivis par la municipalité, avec le développement de l'Hippodrome complété par la présence d'une école de lad-jockey et de maréchalerie, la mise en valeur des chemins de randonnée nombreux sur la commune, l'aménagement d'un parc public sur l'ancienne voie ferrée, et d'un lieu partagé pour les habitants dans le centre-ville, la valorisation de l'église Sainte-Grimonie, édifiée par l'architecte Charles Garnier, et la Villa Pasques haut lieu de l'Armistice de la première Guerre Mondiale : Améliorer le cadre de vie, développer l'offre culturelle et touristique, préserver l'identité bocagère, favoriser la co-construction avec les habitants.

Création d'un tiers-lieu : Avec la forte présence de 50 associations sur le territoire, proposant des actions et des activités sociales, culturelles, éducatives, sportives et commerciales contribuant à une vie locale citoyenne et solidaire, le projet est d'aménager un tiers-lieu dans une friche industrielle qui fait l'objet d'une étude spécifique. Ce tiers-lieu, fléché dans le pacte SAT 2, pourrait accueillir dans espaces de coworking, d'exposition, d'activités commerciales, sur la mobilité etc...Un espace intergénérationnel favorisant l'échange et la rencontre des acteurs du territoire : Favoriser la co-construction, l'échange, répondre à des nouvelles attentes.

Quel accompagnement vous apporte l'Agence sur la mise en œuvre de votre projet ?

L'ambition du dispositif Petites villes de Demain est de rendre une place et une attractivité à chaque commune lauréate dont La Capelle fait partie. L'ADUS, par son ingénierie, va nous permettre de nous accompagner pour trois ans, afin d'élaborer une étude de requalification du centre-ville, dans la perspective du futur contournement de la RN2. En conventionnant avec l'agence, l'idée est d'anticiper l'activité de La Capelle et de savoir comment on va la traverser après le contournement, comment on va continuer à ramener du flux pour développer le tourisme et le volet économique.

FOCUS 2

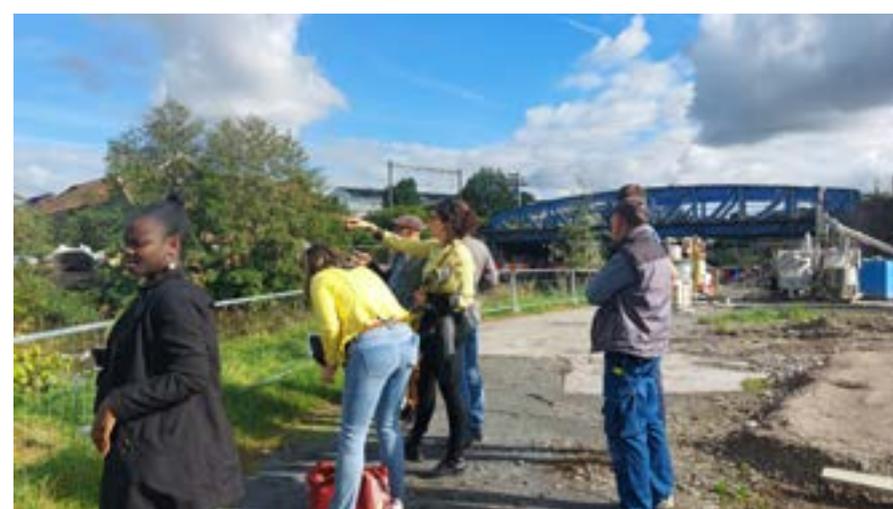
ATLAS DES FRICHES INDUSTRIELLES

La riche histoire industrielle et artisanale de la Sambre-Avesnois a généré de **nombreuses friches**. Au regard des mutations économiques et commerciales en cours, de nouvelles friches apparaissent. Si ces dernières peuvent nuire à l'image du territoire, **elles peuvent constituer de véritables opportunités foncières face à la nécessité affirmée à l'échelle nationale, régionale et locale de réduire l'artificialisation en dehors des enveloppes urbaines**.

Au regard de ce contexte et dans le cadre de ses missions partenariales notamment avec la Région Hauts-de-France et l'Établissement Public Foncier, l'ADUS a souhaité, en accord avec ses missions historiques d'accompagnement et d'observation, développer un **atlas des friches à l'échelle de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe**. Outil de connaissance, il a pour but d'accompagner les collectivités dans l'élaboration de leurs stratégies foncières et dans leurs déclinaisons opérationnelles.

Si, pour effectuer ce travail, l'Agence disposait de bases de données nationales et régionales et d'un ensemble d'études déjà menées sur le territoire, notamment dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme (SCoT et PLUi), il paraissait essentiel de solliciter chaque commune afin de prendre en compte les connaissances fines de chacune des friches. Basé sur les connaissances communales, cet atlas a été constitué grâce à un travail cartographique, recollant les études disponibles à l'agence, les données relatives aux pollutions, à l'environnement, etc.

Les données recueillies dans le cadre de cet atlas, qui ont fait l'objet d'une mission de stage de 6 mois, nourrissent utilement les productions de l'agence en études urbaines. Elles ont, à titre d'exemple, pu être mises à profit dans le cadre d'un diagnostic réalisé sur la friche Seyfert à Jeumont.



Parole de



**Jean-Luc
PERAT,**
Maire d'Anor

Pouvez-vous nous faire part de votre expérience en tant que Maire d'Anor sur le traitement des friches ?

Quand j'ai été élu maire en 1989, on a engagé une opération « Cadre de vie » pour avoir un état des lieux de la collectivité.

Le cabinet qui nous avait accompagné avait constaté qu'au-delà de l'habitat inoccupé et insalubre qu'on avait en cœur de bourg, on avait la particularité d'avoir six friches, cinq industrielles et une touristique situées à la fois en périphérie et en centre-bourg.

Cette étude a été notre feuille de route.

Pendant 15 ans, nous n'avons pas construit mais avons fait des acquisitions-réhabilitations et on a pris en charge les friches une à une, avec le soutien de l'Etablissement Public Foncier pour en assurer le traitement (déconstruction, dépollution, ...).

L'écoquartier de la Verrerie Blanche est la dernière friche traitée. Toutes les autres ont été traitées et ont une nouvelle page de vie. Celles en périphérie ont été rendues à la nature et les friches en centre-bourg ont été remises dans le contexte urbain. Sur chacune des friches, on a eu un projet : en même temps que l'acquisition, on savait ce qu'on allait en faire.

Que vous a apporté l'agence sur le traitement de vos friches, et plus particulièrement sur celle de la Verrerie Blanche ?

Réhabiliter les friches, c'est capital. C'est aussi un challenge qu'on ne relève pas seul. Nous avons eu beaucoup de partenaires (l'Agence de Développement et d'Urbanisme de la Sambre, le Parc Naturel Régional, l'Etablissement Public Foncier, l'Avesnoise, la DDTM, ...), la population évidemment, et des financeurs.

Nous, on a les idées, les perspectives et l'ADUS a su, au travers de son expérience sur le territoire, prendre l'ambiance, la température du site. L'ADUS a coordonné les idées, a fédéré pour nous permettre de monter en puissance, pour nous donner toute la dimension.

La réussite est partagée car la Verrerie Blanche suscite aujourd'hui beaucoup d'intérêt. Fédérer toutes les énergies des différents accompagnateurs et structures partenaires suscite un entrain. C'est une réussite et une fierté pour les habitants. Nous devons, sur ce territoire, redonner de la fierté aux gens. Nous devons mettre en évidence nos qualités. Rien n'est impossible, même quand on est modeste, on peut réussir.

FOCUS 3

ACCOMPAGNEMENT DE LA CAMVS DANS LES PROCÉDURES D'ÉVOLUTION DE SON PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre est exécutoire depuis 2020. Dans le cadre de sa convention de partenariat avec la CAMVS, l'agence est le partenaire privilégié de l'agglomération dans la mise en œuvre de ce document d'urbanisme.

En 2021, l'ADUS a accompagné la collectivité dans quatre procédures d'évolution du PLUi. Cet accompagnement se traduit par le conseil sur les procédures à mener, sur la production des dossiers de consultation et d'approbation et sur la modification des pièces du document d'urbanisme (modification des pièces règlementaires notamment).

- L'année 2021 a tout d'abord été marquée par l'approbation du dossier de modification simplifiée n°1 qui visait à ajuster le PLUi afin de prendre en compte les retours d'une année d'instruction.
- L'agence a par ailleurs accompagné la CAMVS sur le dossier de la deuxième modification simplifiée du PLUi qui doit permettre l'extension de l'entreprise Menissez sur la commune de Feignies. La consultation du dossier étant arrivée à terme, l'ADUS finalise le dossier afin de pouvoir approuver cette modification en conseil communautaire en 2022.
- L'ADUS a par ailleurs accompagné la CAMVS dans le dossier de déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLUi sur la commune de Bousignies-sur-Roc, afin de permettre le développement de la société des carrières de la Thure. Ce dossier est en cours de consultation par les Personnes Publiques Associées.
- L'ADUS a en fin d'année été sollicitée pour élaborer un dossier de modification simplifiée visant à prendre en compte dans le PLUi de nouveaux projets dont l'actualité motive la modification des zonages et des règlements des communes concernées (agriculture urbaine, accueil d'activité économique, projet de création de logements, ...). Le dossier est en cours de consultation par les Personnes Publiques Associées.

Afin d'assurer un suivi continu de la mise en œuvre et des évolutions du PLUi de la CAMVS, l'ADUS rencontre deux fois par mois le Directeur adjoint au Service Aménagement de l'Espace et Urbanisme de la CAMVS et ses équipes.



Parole de



“

**Lucien
SERPILLON,**

Vice-Président à l'urbanisme,
aux droits des sols et au suivi
du PLUi
à la Communauté
d'Agglomération Maubeuge
Val de Sambre

Quel rôle porte l'agence aux côtés de l'agglomération ?

L'ADUS est essentielle aux côtés de l'agglomération pour nous apporter une expertise sur des domaines variés : habitat, urbanisme, santé, développement économique, mobilité... Plus concrètement et à titre d'exemple, ils animent la filière écoconstruction, font de l'assistance-conseil sur la future friche de l'hôpital de Maubeuge ou suivent la mise en œuvre du COTTRI Sambre-Avesnois.

Un pan majeur de leur activité principale auprès de la CAMVS consiste à assurer le suivi des évolutions des territoires grâce à de nombreux rapports et observatoires, en plus de participer directement à la définition des politiques d'aménagement et de développement. Ce travail en grande partie axé sur la nécessaire transition écologique s'inscrit dans le renforcement des coopérations avec de nombreux partenaires.

Quels seront les nouveaux défis à intégrer dans le PLUi dans les années à venir ?

Tout d'abord, il conviendra de continuer à faire de ce document de projets un outil évolutif, qui sait s'adapter aux projets en conservant ses orientations principales.

Ensuite, il sera judicieux de l'actualiser pour renforcer certaines stratégies de l'agglomération, notamment en le combinant avec le Programme Local de l'Habitat qui arrive en fin de vie ou en le mettant en compatibilité avec les dernières évolutions législatives.

Cela devra être l'occasion d'affiner la stratégie environnementale de la CAMVS, en lien avec le récent Projet de Territoire et même si le PLUi de la CAMVS est largement reconnu comme très volontariste et innovant en la matière. Enfin, la question de la préservation du patrimoine nécessitera d'être réaffirmée avec l'introduction d'un Site Patrimonial Remarquable sur le Centre-Ville de Maubeuge.

LES AUTRES TEMPS FORTS MENÉS EN 2021



// Accompagnement des communes dans des études de revitalisation des centre-ville et centre-bourg

En 2021, l'Agence a accompagné cinq communes dans des études de revitalisation de centre-ville ou de centre-bourg, hors ville lauréate du programme « Petites Villes de Demain ».

Cet accompagnement sollicite plusieurs domaines de compétences : l'observation des données, la consultation des réglementations en vigueur, la réflexion autour de la mobilité ainsi que l'analyse de la structure urbaine ou de la composition architecturale des lieux. Ces éléments permettent aux communes de révéler tout leur potentiel via leurs projets. Ils s'expriment de différentes façons, selon l'identité et l'histoire de chaque commune : la réflexion autour des places urbaines à Maubeuge, la réflexion à propos d'un espace public central à Hautmont, la connexion multisites à Aulnoye-Aymeries, la sécurisation piétonne à Neuf-Mesnil ou encore la création d'une nouvelle centralité à Taisnières-sur-Hon.

// Accompagnement des communes dans la création et la rénovation des écoles

En 2021, l'agence a apporté son expertise sur quatre projets d'écoles. D'un point de vue technique, le rôle de l'agence est d'apporter un soutien

en ingénierie aux communes dans ce domaine. Cela se traduit par l'aide à l'analyse des offres pour le projet d'extension à Bachant, ou encore l'écriture du programme et le suivi du lancement de marché de maîtrise d'œuvre pour la création d'une école à Louvroil. A Neuf-Mesnil, ce sont des propositions d'aménagements 3D qui permettent d'aider la commune dans sa réflexion de rénovation et d'extension de son école. Cet accompagnement permet également de sensibiliser les communes sur leur impact environnemental actuel et à venir.

// Accompagnement des communes dans la création et la rénovation des équipements sportifs

Dans un souci d'accompagnement pluridisciplinaire, l'agence apporte son expertise dans différents projets liés au domaine du sport et du loisir sur le territoire - qu'il s'agisse de création d'équipements comme le projet de complexe sportif à Hautmont, la salle multi-activités de Leval ou le projet de skatepark/BMX à Aulnoye-Aymeries. L'agence apporte également son soutien dans les projets de réhabilitation comme à Boussois, à Sains-du-Nord ou à Avesnes-sur-Helpe avec la réhabilitation de piscine. L'accompagnement s'opère également dans des projets de parcours de Kayak comme à Avesnes-sur-Helpe ou dans la création d'une salle polyvalente à Neuf-Mesnil : une multitude de projets qui composeront le territoire de demain.

// Accompagnement des communes dans leurs projets d'habitat (nouveaux quartiers, renouvellement urbain, amélioration et rénovation de l'habitat)

Au-delà des travaux réalisés dans le cadre de l'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (réalisation des Orientations d'Aménagement et de Programmation), l'agence accompagne les communes dans leurs différents projets d'habitat, en proposant des pistes d'interventions et en définissant les « invariants urbains » à prendre en compte dans les projets. Cet accompagnement se porte à la fois sur de la création de nouveaux quartiers, prioritairement en renouvellement urbain ou en cœurs d'îlots (Le Quesnoy, Landrecies) mais aussi sur des actions d'amélioration et de rénovation de l'habitat dégradé (Avesnes-sur-Helpe, avec l'identification de pistes d'intervention via la réalisation d'une représentation 3D du quartier dans son intégralité).

// Accompagnement des communes dans leur projet de réhabilitation et de valorisation du patrimoine bâti

La réflexion autour du patrimoine bâti fait écho dans de nombreuses communes. A Maubeuge, c'est au sujet d'un parcours piéton culturel que l'agence a été sollicitée, afin de valoriser à la fois le patrimoine de Vauban et de Lurçat. A Limont-Fontaine et Hautmont, l'agence a

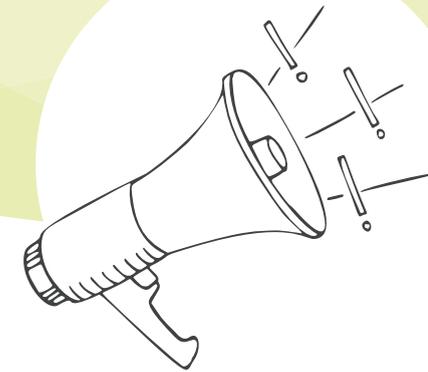
apporté son expertise sur les travaux à entreprendre en vue de la rénovation d'églises. L'abbaye d'Hautmont a elle aussi été au cœur des réflexions, afin de permettre à la commune de mettre en valeur cette architecture emblématique du territoire.

L'ADUS a par ailleurs été sollicitée par la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre pour l'accompagner dans la rédaction d'un cahier des charges pour recruter un Bureau d'Etudes dont la mission sera d'élaborer un Site Patrimonial Remarquable.

// Accompagnement des communes dans leurs projets environnementaux

L'enjeu environnemental n'est plus à démontrer et aura un impact dans les années à venir. Afin d'y contribuer, l'agence apporte son soutien et son expertise dans différents projets environnementaux, en participant notamment à l'aide à la création de parcs et d'espaces paysagers qualitatifs. En 2021, l'étang Monier de Maubeuge a par exemple été au cœur de nos préoccupations, tout comme la ferme du zoo, ainsi que l'avenir du parc de l'entre-deux bois à Hautmont. A Taisnières-sur-Hon, il a été question d'apporter un avis et une aide à la décision concernant la création d'un espace paysager intergénérationnel autour de la nouvelle salle polyvalente de la ville.

LES AUTRES TEMPS FORTS MENÉS EN 2021



// Accompagnement des communes et des intercommunalités dans la traduction opérationnelle de l'objectif de sobriété foncière

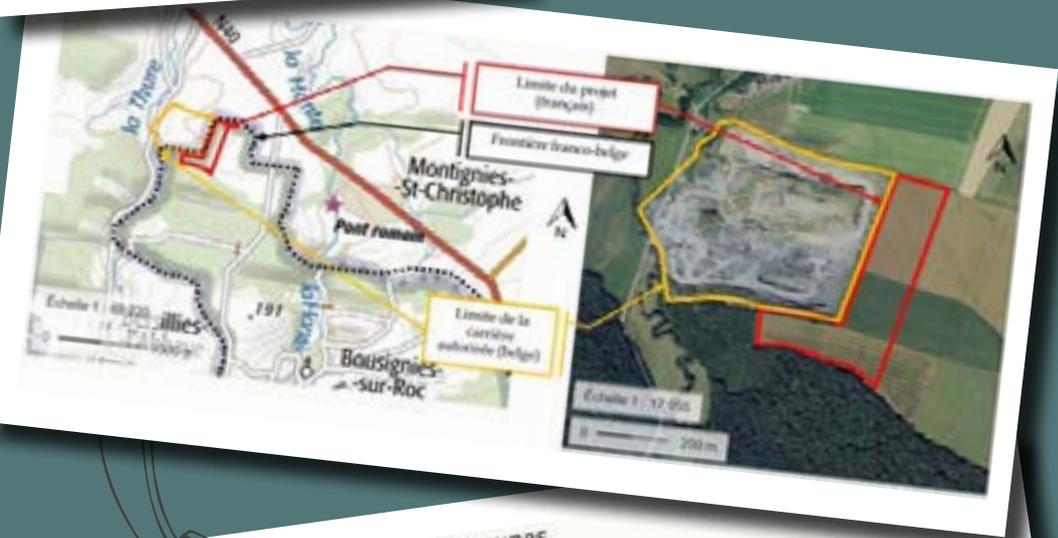
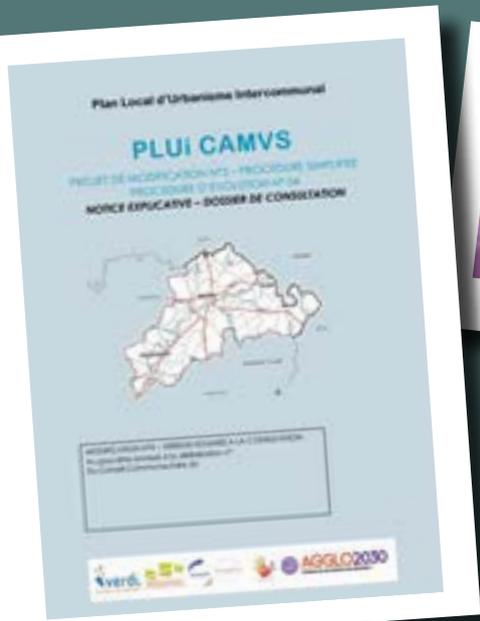
En sa qualité de lauréate du programme Territoire Pilote Sobriété Foncière, la CAMVS témoigne de sa volonté d'être un exemple en termes de Zéro Artificialisation Nette. Ce ne sont pas moins de sept sites à diagnostiquer qui ont été pré-ciblés par la collectivité et l'agence a été sollicitée pour pré-diagnostiquer 2 sites en friches (CFMN à Hautmont et Seyfert à Jeumont). Par ailleurs, l'agence accompagne les collectivités dans leurs projets de réhabilitation de friches présentes sur leur territoire communal. Plusieurs d'entre elles ont fait l'objet d'études en 2021 : Stiona et Jersey à Sains du Nord, Unéal et Cofradecau Quesnoy, Casemate, Maternité et Brasserie à Avesnes-sur-Helpe, Antar et Desvres à Landrecies ainsi que l'hôpital de Maubeuge.

// Productions de master plans et d'images illustratives : aide à la décision

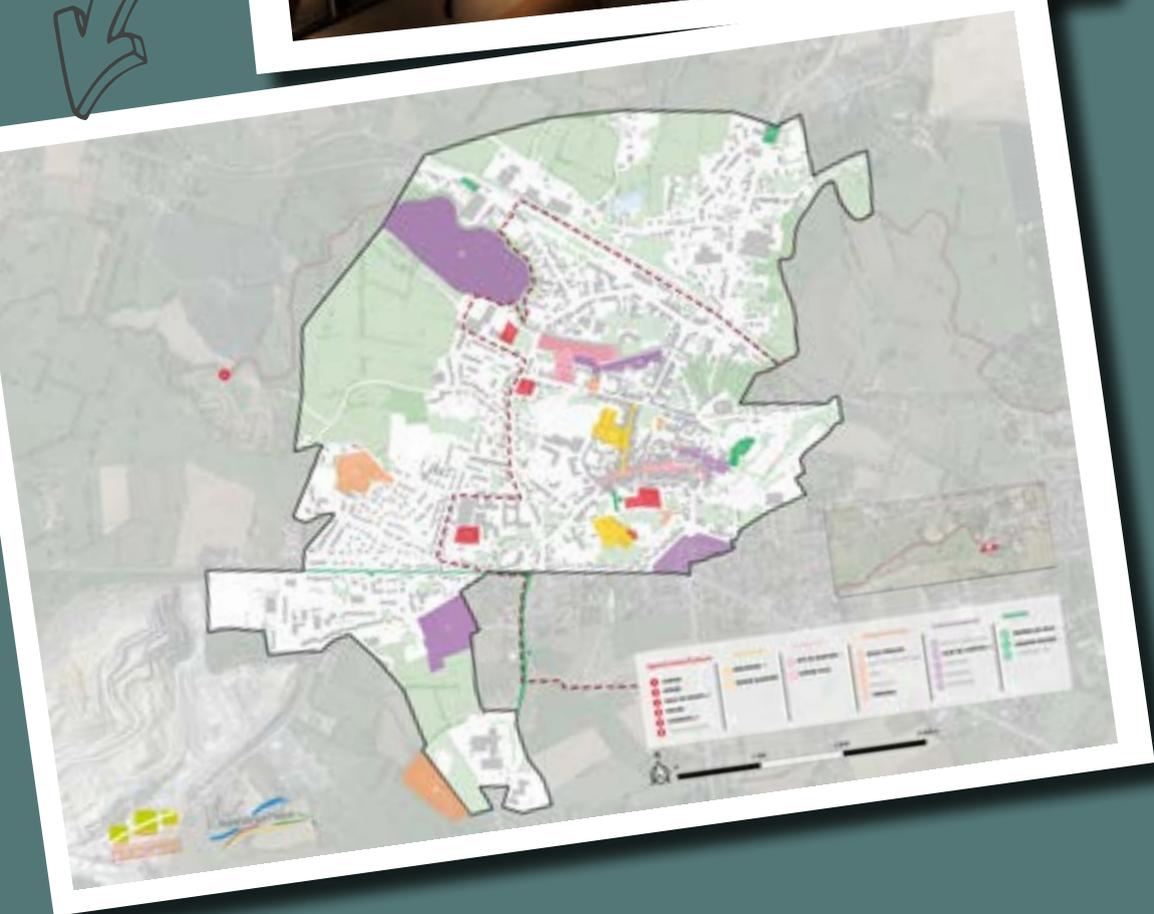
Dans son projet d'accompagnement, l'ADUS porte une attention toute particulière aux besoins, envies et volontés de chaque commune et à la recherche de cohérence à toutes les échelles. Afin d'y répondre le plus fidèlement possible, la création d'un Master Plan de la ville est une étape incontournable pour faire le point sur les projets en cours et à venir. Une fois le bilan établi, cela permet à la commune d'entrer en phase opérationnelle, en envisageant sa stratégie à long terme, aussi bien financière qu'environnementale et sociale. A Avesnes-sur-Helpe, à Hautmont, à Maubeuge, à Landrecies, à la Capelle, ainsi qu'à Aulnoye-Aymeries, l'agence se mobilise pour permettre aux collectivités d'écrire leurs projets de territoire pour le monde de demain.



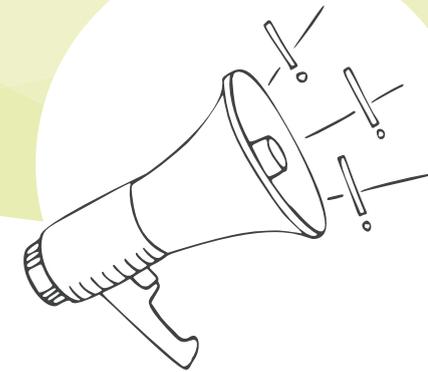
Travaux réalisés... Planification



Travaux réalisés...
Projets urbains



LES AUTRES TEMPS FORTS MENÉS EN 2021



// Accompagnement de la communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre dans la mise en œuvre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (agriculture urbaine)

L'agglomération Maubeuge Val de Sambre compte 5 quartiers NPNRU sur son territoire. A ce titre, l'agence accompagne notamment l'agglomération dans le développement de l'agriculture urbaine dans ces différents quartiers, afin de promouvoir une qualité de vie axée sur le local et l'entraide. Pour cela, l'agence suit les différentes étapes du processus, en donnant son avis et en participant aux différents ateliers sur le sujet.

// Suivi et animation du Schéma de Cohérence Territoriale Sambre-Avesnois

En 2021, l'Agence a poursuivi l'accompagnement auprès du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale Sambre-Avesnois dans la mise en œuvre de son document d'urbanisme, exécutoire depuis 2017.

Année de la promulgation de la Loi Climat et Résilience et suite à l'approbation du SRADDET, l'Agence a apporté en 2021 des éléments de conseils au Syndicat Mixte afin d'anticiper les futures évolutions du document.

Présente aux réunions préparatoires de la Conférence des SCoT organisées par le SCoT de l'Arrageois, l'ADUS a par ailleurs

engagé en fin d'année 2021 les travaux techniques qui permettront officiellement de lancer le bilan du SCoT en 2022.

// Arrêt de projet du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois

L'ADUS accompagne depuis 2015, aux côtés du Parc Naturel Régional de l'Avesnois, de la Chambre d'Agriculture et de bureaux d'études, la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois dans l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal, valant Programme Local de l'Habitat.

L'année 2021 a été consacrée à la finalisation du dossier avant l'arrêt de projet en conseil communautaire. L'ADUS a ainsi accompagné la 3CA dans l'animation des réunions avec les élus (rencontres en communes, conférences intercommunales des maires) et avec les Personnes Publiques Associées. Elle a plus spécifiquement participé à l'élaboration des 43 plans de zonages à l'échelle de chacune des communes de l'intercommunalité et d'une centaine de schémas d'aménagements sur les secteurs de projets identifiés (orientations d'aménagement et de programmation)

// Accompagnement de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois dans le positionnement de ses Zones d'Activités Économiques

L'Agence a accompagné la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois dans le repositionnement de ses zones d'activités économiques, dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et du prolongement de la RN2 et du contournement d'Avesnes.

Après une étude des taux de remplissage des zones d'activités existantes et une analyse du futur tracé de la RN2, les travaux menés avec la collectivité ont notamment permis de pré-localiser une zone d'activités économiques de plus de 10 hectares à proximité du futur échangeur d'Avesnelles. Les études pré opérationnelles puis opérationnelles devront être lancées en 2022.

// Finalisation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de Communes Sud Avesnois et accompagnement de la collectivité sur la procédure d'évolution du PLU de Trélon : une année riche en planification sur le territoire du Sud de l'Avesnois

L'ADUS a réalisé une Modification Simplifiée n°4 (MS4) du PLU de Trélon afin que celui-ci s'inscrive en phase avec le projet des communes d'Ohain et de Trélon. En effet, ces municipalités ont pour projet d'installer une ferme photovoltaïque

sur un terrain dont les dispositions règlementaires ne permettent pas ce projet. La MS4 rend possible ce projet innovant.

En outre, l'ADUS poursuit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) initié en 2017. Cette année a permis de finaliser les différentes pièces en vue de l'arrêt de projet prévu début 2022. Une étape importante qui précède l'approbation du PLUi qui dotera le territoire d'un document de planification intégrateur.

// Contributions au bilan à mi-parcours du Programme Local de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre

Portant sur la période 2016-2022, le PLH de la CAMVS a été élaboré dans le but d'assurer la poursuite des effets engagés durant le premier PLH, avec une volonté de renforcer l'attractivité territoriale. Le bilan à mi-parcours du PLH permet d'avoir un état d'avancement sur les réalisations mais aussi d'anticiper les futurs besoins selon les évolutions identifiées.

Dans l'objectif de mettre en exergue les réussites en termes des actions qui ont pu être réalisées, l'ADUS a participé dans l'élaboration de ce bilan en mettant l'accent sur les principaux indicateurs du territoire. Des préconisations ont été ensuite identifiées dans le but de réorienter la politique intercommunale de l'habitat avec la modification des fiches actions.

L'ADUS a été également sollicitée pour produire une synthèse pédagogique de ce bilan à destination des élus de l'agglomération.

Loi Climat et Résilience



LES AGENCES D'URBANISME, UN OUTIL DE MISE EN ŒUVRE DE LA LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE

La loi Climat et Résilience, parue le 22 août 2021, entend ancrer l'écologie dans la société en général, et apporte des évolutions sensibles dans la pratique de l'urbanisme, notamment concernant la modération significative de la consommation foncière, l'artificialisation des sols et la protection de la biodiversité.

Quels impacts au sein de l'agence ?

Sur le volet planification, cette loi fixe un objectif de zéro artificialisation nette des sols d'ici 2050, avec dans un premier temps une réduction de la consommation foncière d'au moins 50% sur la période 2021-2030, comparativement à la période 2011-2020. Ces objectifs entraînent à terme l'adaptation des documents de planifications, comme les SRADDET, SCOT et les PLU communaux et intercommunaux, avant des échéances fixes, sous peine de connaître des dispositions contraignantes. L'A.D.U.S. participe aux côtés du Syndicat Mixte du SCOT Sambre-Avesnois, à l'élaboration, la mise en œuvre, le pilotage et l'animation du SCOT : elle assiste à ce titre le syndicat mixte dans la mise en œuvre de ces objectifs.

La loi oblige par ailleurs à la mise en place d'observatoires de l'habitat, du foncier (pour les intercommunalités dotées de Programme Local de l'Habitat) et d'observatoire des zones d'activités économiques afin d'identifier les potentiels d'optimisation du foncier. Le code de l'urbanisme précise que les agences d'urbanisme contribuent à ces observatoires.

La mobilité occupe une place importante de la loi Climat et Résilience. A l'aune de l'urgence climatique et de la nécessité de repenser nos modes de déplacements, les territoires sont désormais au cœur du réacteur et doivent proposer des systèmes de mobilité innovants et décarbonés. A nouveau, les agences d'urbanisme constituent des outils d'ingénierie au service de ces territoires pour imaginer les mobilités de demain et décliner ces systèmes à l'échelle locale.

Enfin, la loi entend rendre obligatoire l'ajout de clauses environnementales dans les marchés publics, ce qui valorisera la valeur écologique des offres. Cet objectif de verdissement de la commande publique, renforcés par la nouvelle réglementation environnementale 2020 (RE2020) pour les bâtiments neufs, applicable dès 2022, imposent une prise en considération de l'impact environnemental des projets par les collectivités.

L'agence, qui accompagne les collectivités à la fois sur leurs projets urbains et sur la maîtrise de leurs consommations énergétiques, a un rôle de facilitateur à jouer dans la prise en compte de ses nouvelles obligations réglementaires.



Animer

Coopérer

Explorer

Connecter

PÔLE TRANSITION ET TRANSFRONTALIER

L'ADUS apporte son soutien aux collectivités locales en réalisant des études et des analyses sur le champ du développement durable et de la transition énergétique. L'objectif de ce travail est d'aboutir à des préconisations afin d'anticiper notamment le réchauffement climatique.

L'agence travaille également en coopérations transfrontalières liées aux stratégies et enjeux du territoire du Grand Hainaut. Elle participe et anime avec les partenaires plusieurs actions stratégiques et opérationnelles faisant écho de part et d'autre de la frontière et intéressant tous les publics cibles.

FOCUS 1

VERS DES PRATIQUES DE MOBILITE DURABLE EN SAMBRE-AVESNOIS

Par le terme « mobilités », il convient d'entendre naturellement des modes de transport, des motifs de déplacement, mais également des territoires aux profils variés. Se déplacer, quel que soit le mode emprunté, constitue une condition nécessaire à l'exercice de tous nos droits fondamentaux (droit au travail, droit au logement, droit à la santé, droit à l'éducation, droit au divertissement).

Thématique « phare » de ces dernières années, au contexte institutionnel et juridique mouvant, la « mobilité » est devenue un incontournable des politiques publiques au sein des territoires, et aux enjeux sociétaux multiples.

En 2021, l'ADUS est montée en compétences sur ces sujets. D'abord, elle a été missionnée par le Syndicat Mixte des Transports Urbains de la Sambre (SMTUS) pour réaliser son Schéma Directeur Cyclable et Piétonnier (SDCP). Un travail qui, au fil des semaines, est devenu multi partenarial tant la problématique est essentielle dans le Val de Sambre. Après 8 mois de travaux, de rencontres techniques et de rédaction, le SDCP du SMTUS a été adopté le 21 Octobre 2021 en conseil syndical.

Ensuite, dans le cadre du COTTRI Sambre-Avesnois, l'agence a œuvré à la préfiguration du plan de mobilité simplifié de l'Avesnois, à l'aune de la prise de compétence « Mobilité » des communautés de communes de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe. Pour réaliser ce travail, une mission de stage de 6 mois a été conclue avec Félix AUGER, étudiant en Master 2 TITUS (transports, intermodalité, territoires) à l'Université Savoie Mont-Blanc. Un livrable final a été transmis à l'ADEME (financeur) ainsi que les trois communautés de communes, dans le but de leur donner les clés de diagnostic et d'analyses nécessaires à l'élaboration de leur propre plan de mobilité simplifié intercommunal.

Enfin, les mobilités seront travaillées à l'échelle interterritoriales dans le cadre du réseau URBA 8, pour lequel l'ADUS s'est proposée d'animer un réseau de collaborateurs multi-agences.



Parole de



“

**Mathieu
CHASSIGNET,**

Ingénieur mobilité, qualité de
l'air, direction régionale ADEME
Hauts -de-France

Pourquoi il était nécessaire de préfigurer des plans de mobilité simplifiés sur le territoire de l'Avesnois ?

Suite à l'entrée en vigueur de la Loi d'orientation des mobilités, les communautés de communes avaient jusqu'au 30 juin 2021 pour prendre la compétence mobilité, ou ne pas la prendre (auquel cas la compétence revient automatiquement à la Région).

Dans la région, celles-ci se sont très largement saisies de cette possibilité, avec 54 communautés de communes sur 64 devenues « Autorités organisatrices de la mobilité » (AOM).

Comment avancer une fois que la compétence mobilité est prise ? La première étape est de concevoir la stratégie de mobilité du territoire, qui constituera une feuille de route à horizon 10 ans. 2 outils principaux existent : le Plan de mobilité simplifié qui concerne l'ensemble des moyens de déplacement (sans oublier une réflexion sur les proximités et l'aménagement du territoire), et le schéma directeur vélo.

Pourquoi faire confiance à l'ADUS pour élaborer ce document ?

Pour réaliser ces exercices de planification stratégique, les territoires peuvent s'appuyer sur leurs ressources internes, ou plus généralement recourir à une expertise externe. Les agences d'urbanisme sont des acteurs sur lesquels les collectivités peuvent s'appuyer en leur confiant la réalisation de ces études. En effet elles disposent de plusieurs atouts :

- *Une connaissance fine du territoire ce qui n'est pas toujours le cas de bureaux d'études extérieurs au territoire.*
- *Une capacité à fédérer les acteurs du territoire et à organiser la concertation, facteur clé de succès de ces démarches.*
- *Des compétences cartographiques permettant de rendre concrètes les propositions et de concevoir un « beau document » ce qui facilite sa diffusion et son appropriation large. Avec le grand nombre de nouvelles AOM, nul doute que les agences d'urbanisme seront de plus en plus sollicitées sur ce type d'études.*

FOCUS 2

L'ETUDE DE PLANIFICATION ET DE PROGRAMMATION ENERGETIQUE SAMBRE-AVESNOIS

Quelle est la consommation énergétique du territoire Sambre-Avesnois ? Quelle est sa production énergétique ? Quelle est sa part d'énergies renouvelables en 2021 ? L'arrondissement est-il énergétiquement autosuffisant ? Tout autant de questionnements qui seront soulevés au sein de **l'étude de planification et de programmation énergétique (EPE), portée par l'ADUS pour le Syndicat Mixte du SCOT Sambre-Avesnois, et fléchée comme une action opérationnelle du COTTRI.**

Démarrée en Septembre 2020, cette étude a été confiée à un groupement de trois bureaux d'études spécialistes des stratégies énergétiques et écologiques territoriales : AEC Conseils, Biotope, Energies Demain. Composée de sept phases, l'EPE Sambre-Avesnois présente trois objectifs :

- **Développer une vision complète, synthétique et multi-dimensionnelle (production, consommation, réseaux, enjeux environnementaux) de l'énergie sur le territoire ;**
- **Identifier les gisements d'énergies renouvelables et de récupération du territoire, ainsi que les capacités d'injection des réseaux existants ;**
- **Accélérer la transition énergétique par la mise en œuvre de projets opérationnels.**

En 2021, cinq phases de l'étude ont été réalisées et livrées par le groupement sous forme de rapports et de fiches synthèse. Dorénavant, place à la concertation avec les acteurs techniques et politiques du territoire Sambre-Avesnois afin de définir son mix énergétique 2050 et 2100, définir une feuille de route stratégique pour maîtriser les consommations, identifier de futurs projets énergétiques renouvelables. L'ADUS, au-delà de son rôle de maître d'ouvrage de l'étude, contribuera activement à l'animation des temps forts de concertation et aux restitutions des travaux.

Enfin, rappelons que l'EPE sera intégrée dans sa globalité au sein du diagnostic Climat-Air-Energies du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) Sambre-Avesnois. Elle prendra fin en Février 2022.



Parole de



Hervé Pignon,
Directeur Régional,
ADEME Hauts-de-France

Pourquoi avoir invité le territoire Sambre-Avesnois à élaborer une étude de planification énergétique ?

En Novembre 2018, le Syndicat Mixte du SCOT Sambre-Avesnois s'est engagé, avec l'ADEME, dans un Contrat d'Objectif Territorial pour la Troisième révolution Industrielle (COTTRI).

Pour le mettre en œuvre, le SMSCOT Sambre-Avesnois a fait appel à une équipe projet constituée de l'ADUS et du Parc Naturel Régional de l'Avesnois.

Parmi les priorités territoriales, figurent le développement des énergies renouvelables et la maîtrise des consommations énergétiques ; ces priorités en constituent des incontournables.

En témoigne l'objectif stratégique de la Sambre-Avesnois du domaine de coopération du COTTRI Sambre-Avesnois : « Développer

les énergies renouvelables en s'appuyant sur les forces et les atouts du territoire ». En complément de cet objectif, le territoire nous a fait remonter une planification énergétique manquante à l'échelle de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe.

Les énergies renouvelables apparaissent au sein du SCOT Sambre-Avesnois et dans les PLUi, mais de manière globale et non locale.

Dans ce contexte, l'étude de planification énergétique (EPE) constitue une réponse pour confirmer le volontarisme politique de la Sambre-Avesnois à faire autrement, à réduire ses consommations fossiles, à équilibrer son mix énergétique en intégrant davantage d'énergies décarbonées.

L'EPE est aussi l'outil technique (volet développement des ENR et concomitamment volet maîtrise des consommations existantes) indispensable pour confirmer l'engagement du territoire dans une démarche de transition énergétique et de neutralité carbone.

Pour quelles raisons l'ADUS constitue un acteur idoine pour piloter une étude de planification énergétique ?

En tant que facilitateur de projet, outil d'observation et d'aménagement du territoire, l'ADUS dispose d'une importante banque de données d'observation, d'une bonne connaissance du contexte territorial pour mettre en œuvre une EPE adaptée à la Sambre-Avesnois.

Le pilotage de l'EPE par l'ADUS constitue aussi une belle opportunité pour questionner les territoires sur le développement de nouveaux projets en lien avec l'ambition d'un Contrat d'Objectif Territorial ENR.

Êtes-vous prêt à poursuivre vos accompagnements auprès du territoire Sambre-Avesnois ?

En 2022, l'ADEME et notamment sa direction régionale Hauts de France, continuera d'être un partenaire technique et financier privilégié des territoires et notamment de la Sambre-Avesnois, dans leur transition énergétique et écologique.

FOCUS 3

GEOHERMYTHE 4.0 DEMYSTIFIER LA GEOTHERMIE PAR LA VULGARISATION SCIENTIFIQUE

Souvent méconnue du grand public, la géothermie est pourtant présente constamment sous nos pieds. Si les installations peuvent parfois être impressionnantes, la **géothermie est une énergie durable qui présente un nombre considérable d'atouts**. Oui, c'est bel et bien une énergie renouvelable, qui entraîne très peu d'émissions de CO₂, qui est produite et consommée localement, et qui, à moyen et long terme, est la plus compétitive du marché.

Ainsi, depuis Septembre 2019, un consortium d'acteurs transfrontaliers franco-wallons, parmi lesquels IDEA, l'Université de Mons, SPARK'OH et l'ADUS, a oeuvré à la création et la diffusion d'un outil de vulgarisation scientifique, ludique et didactique, sur le thème de la géothermie.

Présenté sous la forme d'une « **mallette pédagogique numérique** », il s'agit d'enseigner les origines et les bienfaits de cette énergie renouvelable aux publics jeunes mais aussi à tous les néophytes. Cet outil a d'abord été pensé et conçu pour les jeunes élèves du cycle primaire, puisqu'ils constitueront nos citoyens et décideurs de demain, ainsi qu'à leurs enseignants.

La mallette pédagogique sera ensuite destinée à d'autres publics cibles : chacun a son rôle à jouer dans la transition énergétique, chacun peut « parler » de la géothermie, à sa façon.

Ce projet de coopération transfrontalière, au budget de 30 000€, s'est clôturé le 31 décembre 2021. Une conférence de presse s'est tenue le 18 novembre de la même année afin de présenter aux journalistes et acteurs institutionnels des deux versants la version finale de la mallette pédagogique, ainsi qu'une session test d'ateliers avec une classe d'élèves primaires, qui ont ainsi pu découvrir à la façon « C'est pas sorcier » tous les secrets de la géothermie, une énergie qui dépasse les frontières.

DÉCOUVREZ LES
LIVRABLES DU PROJET
GEOHERMYTHE 4.0 SUR
LE SITE INTERNET DE
SPARK'OH :



Parole de



“

**Emilie
ZIMBILI,**
Responsable communication,
IDEA

Pourquoi avoir sollicité l'ADUS pour rejoindre votre consortium de partenaires transfrontaliers ?

L'ADUS, du fait de ses ambitions en matière de transition énergétique et environnementale et plus spécifiquement ses projets en matière de géothermie basse énergie, s'est très vite imposée comme étant l'acteur transfrontalier indispensable pour apporter toute la cohérence au projet Géothermythe.

Le projet a ainsi pu compter sur un panel de 4 partenaires (IDEA, UMONS, SPARK'OH et ADUS) aux profils variés et très complémentaires.

Quel est votre retour sur le travail mené par l'ADUS au sein du projet GEOTHERMYTHE 4.0 ?

Nous avons pu compter sur une équipe dynamique, investie et ultra-professionnelle, qui avait à cœur de développer cet ambitieux projet et de permettre de rencontrer nos résultats. Le projet était ambitieux et complexe, mais aujourd'hui nous pouvons nous réjouir du bon aboutissement et surtout du développement des outils pédagogiques, rendu possible grâce à ce travail collectif.

Seriez-vous partante pour formaliser de nouvelles coopérations transfrontalières avec l'ADUS ? Si oui, sur quelles thématiques ?

Sur base du succès rencontré dans le cadre du projet Géothermythe, mais surtout du professionnalisme de l'équipe et de leur implication, l'ADUS reste un partenaire potentiel évident pour des projets divers tant en matière d'énergies renouvelables que d'aménagement du territoire ou bien encore de mobilité, soit autant de thèmes qui sont communs à nos deux structures.

LES AUTRES TEMPS FORTS MENÉS EN 2021

VOLET TRANSITIONS



// Retour vers le COTTRI Sambre-Avesnois : année 3 (Novembre 2020-Octobre 2021)

Le COTTRI Sambre-Avesnois suit son cours. Dans ses missions d'assistance conseil et de coanimation du dispositif aux côtés du PNR de l'Avesnois, l'ADUS a poursuivi la mise en œuvre d'actions sur plusieurs domaines de coopération : pilotage de l'étude de planification énergétique, préfiguration du plan de mobilité simplifié de l'Avesnois, organisation d'une formation « qualité de l'air intérieur » des établissements publics petite enfance, conventionnement avec la filière du bâtiment. Les résultats contribuent à l'atteinte des objectifs du COTTRI Sambre-Avesnois qui se clôturera en Novembre 2022. A l'instar de Mars 2021, un troisième COPIL se tiendra en Février 2022 pour tirer bilan de cette troisième année, engager les dernières actions et anticiper les suites de la stratégie REV3 locale.

// Année 3 de la Stratégie d'Intervention et de Réhabilitation du Patrimoine Public (SIRPP)

Lancée en 2018, la SIRPP est un projet coanimé par l'ADUS et le PNR de l'Avesnois afin d'accompagner les collectivités dans la maîtrise des

consommations énergétiques de leur patrimoine public.

L'ADEME apportait un soutien financier pendant les trois premières années expérimentales du dispositif. Depuis le 1er novembre 2021, celui-ci repose uniquement sur les cotisations des communes.

En 2021, 18 communes ont reçu le bilan énergétique global de leur patrimoine et 14 bâtiments ont été audités à la caméra thermique par l'énergéticien de l'ADUS.

Afin de pérenniser la démarche, une plaquette de promotion de la SIRPP a été diffusée auprès des communes de la CAMVS et de nouvelles communes adhéreront aux dispositifs sur la période 2022-2025.

// Vers un PCAET Sambre-Avesnois en 2022

L'installation de la nouvelle gouvernance du Syndicat Mixte du SCOT Sambre-Avesnois a été l'occasion de fixer de nouveaux objectifs stratégiques en matière d'adaptation et d'atténuation au changement climatique. Ces objectifs seront définis durant l'année 2022 au sein du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), dont l'adoption est prévue pour Septembre de

la même année. A l'instar du Schéma de cohérence territoriale, l'ADUS poursuit l'accompagnement du SMSCOT Sambre-Avesnois à l'élaboration et à l'animation du PCAET. Ce dernier intégrera les dernières mesures de la loi Climat & Résilience et s'articulera avec le SRADDET Hauts-de-France, approuvé en Août 2020. Une méthodologie d'élaboration ainsi qu'un planning du PCAET Sambre-Avesnois ont été validés par les élus du syndicat.

// L'ADUS, membre historique du réseau des ambassadeurs du développement durable du CERDD

Depuis 2016, l'ADUS compte un ambassadeur du développement durable au sein de son équipe. Animé par le CERDD, le réseau des ambassadeurs du développement durable ambitionne de faciliter le dialogue entre tous les acteurs d'un territoire en expliquant simplement et concrètement le développement durable et la lutte contre le changement climatique au travers d'actions variées : séminaire, conférence, ateliers citoyens, ciné-débat, world café. En 2021, l'ambassadeur de l'agence est intervenu aux mardinales du CAUE de l'Aisne ainsi qu'aux rencontres « solutions d'adaptation fondées sur la nature » de la Région Hauts-de-France, avec pour sujet de présentation : « la trame verte et bleue en milieu urbain ». En 2022,

deux nouvelles interventions seront proposées par l'ambassadeur de l'ADUS.

LES AUTRES TEMPS FORTS MENÉS EN 2021

VOLET TRANSFRONTALIER



// Comprendre et anticiper les usages des espaces publics : le MOOC SOCIOTOPES

Dans le cadre du projet INTERREG « TVBuONAIR », l'ADUS a créé un MOOC dédié à l'application de la « méthode des Sociotopes ». Disponible gratuitement depuis Avril 2021 sur Youtube, cet outil pédagogique propose de former les élus, techniciens des collectivités ou bureaux d'études à la mise en place de la démarche « sociotopes » au sein des projets d'aménagement, quel que soit leur nature. Organisé en cinq modules, le MOOC retrace la chronologie du montage opérationnel de cette méthode qui se veut participative et citoyenne. Rappelons que les sociotopes s'attachent aux usages des espaces ouverts, non aménagés, au sein d'une ville voire d'un quartier. Le format « MOOC » a été une évidence à l'aune de la crise sanitaire, permettant au plus grand nombre de suivre librement les contenus. L'outil a été relayé à plusieurs reprises sur les réseaux sociaux de l'agence et de ses partenaires, ainsi que par l'intermédiaire d'articles, écrits par la référence nationale des Sociotopes, Jean-Pierre Ferrand.

// L'ADUS, partie prenante dans l'écriture d'une stratégie de coopérations transfrontalières à l'échelle du Val de Sambre

En 2021, l'ADUS accompagne la CAMVS et la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) dans l'écriture d'un diagnostic territorial transfrontalier. Le périmètre du diagnostic couvre l'intégralité de la CAMVS ainsi que 4 arrondissements wallons : Mons, La Louvière, Charleroi, Thuin. Ce travail partenarial mobilise les connaissances et travaux réalisés par l'agence sur différents sujets, à l'instar des transports/mobilités, des énergies, de l'environnement/biodiversité, de la santé ou encore de l'emploi. Le diagnostic doit permettre de soulever des enjeux transfrontaliers, de soulever des points de convergence voire des conflits d'intérêts, qui constitueront de futurs axes de coopérations transfrontalières (proposition d'une stratégie unique), qu'elles soient techniques ou politiques.

// Projet INTERREG V CE2S

En un an, 10 apprenants belges et français sont devenus ouvriers polyvalents en éco-construction, avec pour support de formation, la construction de deux tiny houses, destinées à servir de logement d'urgence de part et d'autre de la frontière. Ces unités d'habitations ont été réalisées avec des éco-matériaux. Le projet a pour objectif d'améliorer l'accès professionnel et les compétences d'accès à l'écoconstruction. Ce secteur en plein développement demande une main d'œuvre plus qualifiée que la construction conventionnelle. Le projet continue en 2022 avec 10 nouveaux élèves qui ont rejoint la formation proposant des cours théoriques et pratiques, maîtrise des matériaux, rencontres avec des professionnels, visites de chantiers... C'est le triple effet positif de ce projet qui concilie formation, respect de l'environnement et inclusion sociale.

Documenter

Communiquer

Fédérer

Diffuser

COMMUNICATION ET DIFFUSION

L'ADUS a également un rôle de communication et de promotion de l'ensemble de ses travaux et de ses observations auprès de ses membres sous forme de publications, régulières ou plus exceptionnelles. Le pôle communication développe également le réseau des partenaires dans les différents projets et assure la présence de l'agence sur le terrain et en ligne.

4

FOCUS 1

REFONTE DE LA CHARTE GRAPHIQUE

C'est en septembre 2020 que la volonté de renouveler l'image de l'ADUS a réellement pris forme.

La charte graphique ayant vieilli et n'étant pas homogène, **notre volonté a été de créer un style graphique spécifique tout en gardant les éléments du logo afin d'être capable d'identifier l'ensemble de nos supports de communication en un coup d'œil.**

C'est la raison pour laquelle, le parti de conserver le nom et le logo, mais d'en prolonger les éléments a été pris.

La gamme chromatique a évolué. Précédemment figée sur l'orange et le vert, notre palette de couleurs est dorénavant complétée d'un assortiment dynamique qui s'adapte à nos divers supports de communication. Conçue en interne par le service communication, l'enjeu a été de lifter l'identité visuelle et d'en définir rigoureusement les règles afin qu'elles soient maîtrisées, cohérentes et attrayantes.

À travers ces nouveaux codes couleurs, **l'agence a l'ambition d'être au plus près de vous, de ses élus, de ses partenaires et du grand public**, notamment avec sa nouvelle maquette, plus aérée et illustrée ce qui apporte ainsi une facilité de compréhension.

Désormais, l'agence dispose de multiples déclinaisons pour l'édition de supports de communication papiers et digitaux qui affirment sa position sur son territoire d'action, mais également la mise en lumière de ses missions, ses partenaires, du territoire, ses acteurs et ses atouts.



FOCUS 2

CONVENTION WÉO TV

Dans une idée de valorisation du travail mené à l'ADUS, avec nos partenaires, communes et élus, l'Agence a conventionné avec Wéo TV, une chaîne de télévision généraliste locale mixte, diffusée dans la région Hauts de France. D'une durée de 5 ans, le contrat consiste à réaliser 16 reportages, 11 vidéos drones et 5 émissions tv.

Un onglet dédié à l'ADUS a été créé sur le site internet www.weo.fr

Nous avons en 2021 réalisé un reportage sur l'atlas des friches industrielles.

Pour ce faire, des images prises par drones ainsi que des interviews menées par un journaliste ont constitué ce reportage. La commune d'Anor avec le projet de la verrerie Blanche, ainsi que la commune de Sains du Nord avec les friches Stiona, Jersey de Paris et Sucre de lait en sont les principaux sujets. Une émission sur les sujets de la reconversion des friches industrielles et du zéro artificialisation nette est aussi en préparation pour poursuivre la discussion.

En effet, l'ADUS contribue à la constitution d'un atlas des friches et espaces dégradés de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe afin d'accompagner les collectivités dans leur stratégie foncière (mission de connaissance et d'inventaire).

Cette convention contribue au travail transversal mené par tous les pôles constituant l'agence.



Parole de



Julien STRECKER,
Conseiller en communication /
médias TV et Digital

Avez-vous déjà travaillé pour une agence d'urbanisme ?

La chaîne de télévision Wéo s'intéresse de très près à l'économie régionale et au territoire de la région.

Nous réalisons régulièrement des reportages, interviews ou émissions en collaboration avec des agences d'urbanisme.

En quoi passer sur la chaîne Weo peut aider une agence comme la nôtre ?

Ce partenariat à long terme entre l'ADUS et Wéo aura de nombreux bénéfices pour votre agence.

Que ce soit en termes de visibilité auprès du grand public ou auprès des institutions régionales tout d'abord, mais également en termes de compréhension de vos activités auprès des différents acteurs régionaux.

En plus de la grande visibilité auprès du grand public qu'offre la chaîne, vous aurez désormais à disposition de nombreux supports vidéo que vous pourrez partager au plus grand nombre via vos différents canaux de communication.

Quelles ont été les étapes importantes pour la réalisation du reportage sur les friches industrielles ?

La réalisation de ce type de reportages s'effectue en plusieurs étapes importantes :

Il faut tout d'abord bien comprendre le sujet et ses enjeux afin de pouvoir pleinement faire ressentir aux téléspectateurs le message que vous souhaitez véhiculer.

Ensuite, la sélection des intervenants est également très importante car pour qu'un reportage de ce type soit pertinent, il est indispensable d'avoir les « bonnes personnes » qui s'expriment en face du journaliste.

Le téléspectateur s'attend à avoir un interlocuteur qui maîtrise son sujet et qui connaisse parfaitement les friches industrielles de son territoire.

J'ai d'ailleurs à titre personnel trouvé l'enchaînement des intervenants très pertinent car l'on y voit tous les acteurs qui travaillent sur ce projet, du stagiaire chargé du recensement au maire de Sains du Nord.

Enfin, lorsque l'on parle de reportage vidéo, les images sont bien sûr très importantes. L'apport du drone est indéniable sur ce reportage et le survol des différentes friches donne tout son sens aux explications des intervenants.

FOCUS 3

VIDÉO SCRIBING

A travers la réflexion de sa nouvelle stratégie de communication, l'agence a eu la volonté de créer de nouveaux supports de communication. Après la refonte de la charte graphique, une réflexion s'est portée sur les messages que nous souhaitons faire passer à commencer par la définition de notre outil. Au regard de l'installation des nouveaux conseils municipaux et intercommunaux et de l'organisation nouvelle de l'équipe de l'agence, il était important de communiquer sur nos missions. Pour cela, le support vidéo a vite été une volonté commune afin de rendre plus simple, plus clair, plus compréhensible nos différents pôles et notre travail transversal.

C'est à travers la vidéo scribing que le choix s'est en effet porté. Ce support est un type de vidéo caractérisé par un dessin qui matérialise en temps réel une histoire racontée par une voix OFF.

Ce choix s'inscrit parfaitement dans la réflexion et l'idée de la nouvelle stratégie de communication.

En effet, elle permet de :

CAPTER L'ATTENTION : son format est engageant et captive l'auditeur par la force des dessins et de la voix-off. De plus, les illustrations sont dessinées dans un style minimaliste qui permet d'aller à l'essentiel. La voix-off quant à elle permet d'accentuer les points importants et de dynamiser la vidéo.

FACILITER LA COMPRÉHENSION : la vocation première de la vidéo scribing est d'expliquer. Un ton léger, un scénario didactique et un environnement épuré contribuent à une meilleure compréhension du message.

ACCROÎTRE LA VISIBILITÉ : dans les nouveaux formats de communication, la vidéo prend une place très importante dans le contenu et permet facilement d'alimenter nos supports numériques comme le site web ou les pages réseaux sociaux de l'agence.

C'est avec Néologis, agence professionnelle en conseil en communication, que l'agence a travaillé.



Parole de



“

Eva ARLETTAZ,
Stratégie, gestion de projet
web, vidéo, print, rédaction/
conception, référencement

D'après vous, qu'apporte une vidéo scribing pour une structure telle que l'ADUS ?

Une vidéo dessinée c'est un moyen ludique et pédagogique pour expliquer, de manière très simple, les sujets les plus complexes. Le duo dessin à la main et voix dans la vidéo facilite la mémorisation et captive le spectateur. Beaucoup de gens ne sont pas familiers avec ce que font les agences d'urbanisme, c'est donc un atout pour l'ADUS d'avoir une vidéo de présentation de son travail.

Avez-vous déjà eu une commande d'une agence d'urbanisme ?

Nous n'avons jamais eu à travailler pour une agence d'urbanisme. Nous avons en revanche beaucoup travaillé pour l'Habitat, le social et d'autres organismes. C'était donc une nouvelle expérience.

En tant que créateur, est-ce enrichissant de travailler sur ce genre de projets ?

C'est toujours enrichissant de travailler pour un nouveau type de client. Pour chaque projet, on doit se plonger dans un sujet, se renseigner sur le client, ses goûts, son esthétique, son but avec la vidéo.

Avec l'ADUS, c'était enrichissant d'en apprendre plus sur les caractéristiques du territoire Sambre-Avesnois, il fallait dessiner quelque chose qui soit propre à l'ADUS car chaque vidéo est différente d'une autre, ça ne se ressemble jamais.



LES AUTRES TEMPS FORTS MENÉS EN 2021

// Du renouveau pour le PPA

Sous forme de quadryptique, il est disponible sous deux formes : l'une pédagogique pour le grand public, et l'autre plus institutionnelle qui se présente sous une forme plus complète au niveau des actions menées pour les partenaires et les financeurs.

// Séminaires

L'année 2021 aura été marquée par la nouvelle organisation de l'agence et l'arrivée de nouveaux collaborateurs.

Afin de pouvoir fédérer autour du projet de l'agence, des séminaires ont été organisés à chaque fin de semestre de l'année.

Les objectifs de ces événements sont multiples : réunir l'ensemble des collaborateurs dans un cadre différent que celui du siège de l'agence, de faciliter la communication en interne et de développer de nouvelles idées et de nouveaux projets. Ces séminaires contribuent à la motivation, à la performance de l'équipe en place et permettent également d'échanger sur l'organisation et la méthode de travail.

C'est ainsi que le 1er juillet, l'équipe s'est rendue au Château de la Motte de Liessies et le 17 décembre au Golf de Mormal.

// Plaquette de promotion de la SIRPP : « L'ADUS vous accompagne dans vos projets d'économies d'énergies »

Création, mise en page et diffusion d'une plaquette de présentation des missions d'énergéticien que propose l'agence aux communes de la CAMVS, dans le but de promouvoir la SIRPP et de faire adhérer les communes au dispositif.

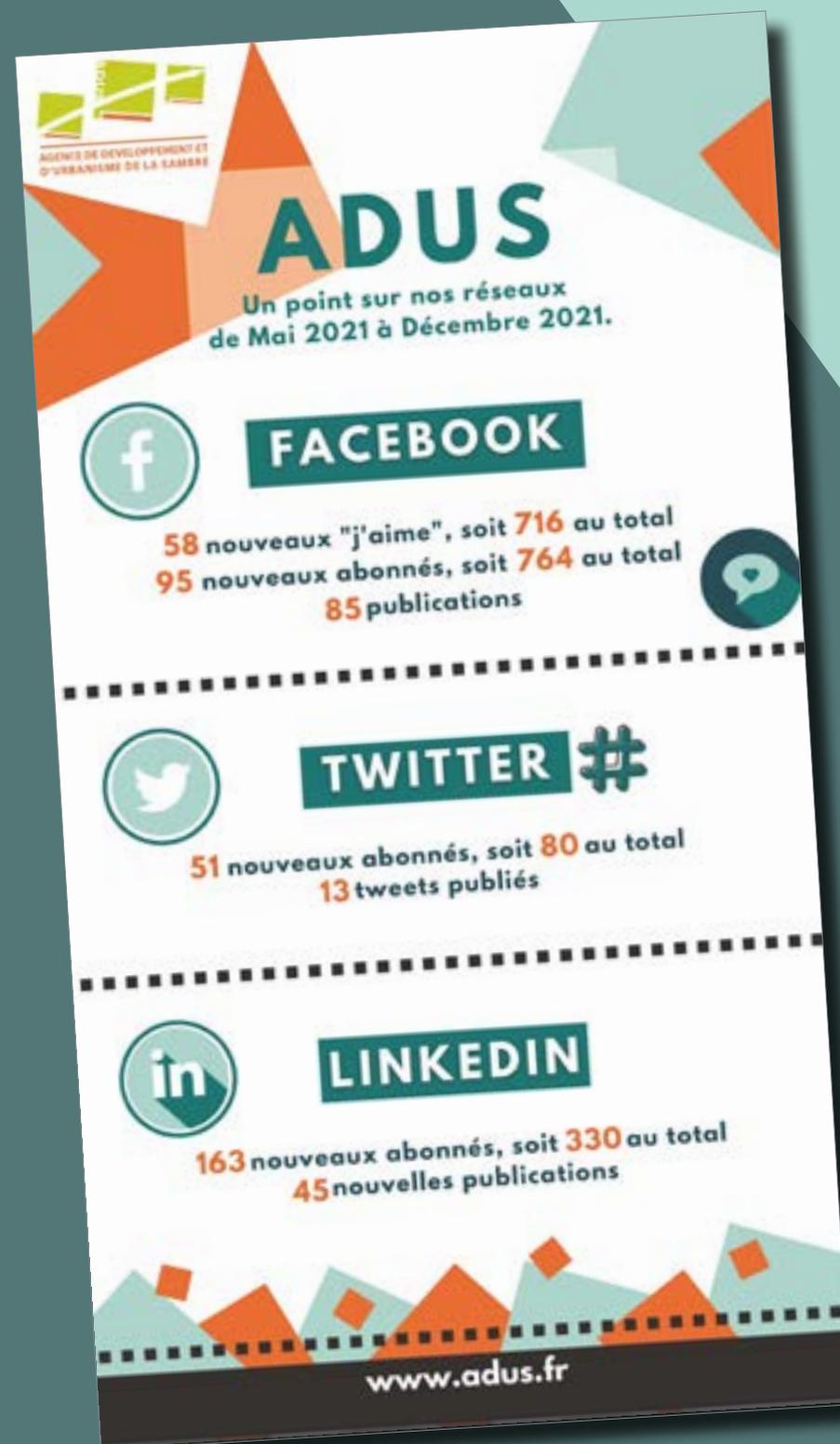
La plaquette met en avant l'importance pour les collectivités de maîtriser leurs consommations énergétiques et détaille l'accompagnement proposé par l'ADUS pour atteindre cet objectif. Une infographie d'une commune accompagnée vient illustrer concrètement le déroulé de cet accompagnement.

// Création d'une chaîne Youtube

L'ADUS débarque sur YouTube dans l'optique de valoriser le travail de notre équipe. Vous pourrez y retrouver la présentation de l'agence, ainsi que notre premier reportage en partenariat avec Wéo, la télé Hauts-de-France, et par la suite, les réalisations de l'agence.



Réseaux sociaux...



Travaux réalisés...



L'ADUS VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS PROJETS D'ECONOMIES D'ENERGIES

- UN CONTEXTE CONSTRUCTIF.**
La facture énergétique ne cesse de faire l'actualité pour les communes. A l'aune de la transition énergétique et de la récente loi Climat et Résilience, il s'agit pour les collectivités territoriales de maîtriser leurs dépenses et leurs consommations énergétiques.
- FAITES APPEL A L'ENERGETICIEN DE L'ADUS**
L'accompagnement de l'ADUS vous apporte les outils nécessaires à la réduction des consommations et des dépenses de votre territoire.
Le service de Conseil en Energie vous accompagne :
- La réalisation de diagnostics énergétiques.
- La réalisation de projets innovants (chauffage, climatisation, etc.).
- La mise en œuvre de solutions innovantes (énergétiques, etc.).
- BENEFICIER D'ACTIONNEMENTS MUTUALISEES**
Au-delà de l'accompagnement individuel des collectivités, le SIEEP permet la mise en place d'actions groupées à l'échelle de l'ensemble des communes adhérentes au dispositif.
Ces actions comprennent notamment :
- Un marché groupé de fourniture d'électricité (CEE).
- La production des Certificats d'Economie d'Energie (CEE).
- L'achat groupé de matériaux ou d'équipements (en gros).
- PROFITEZ DE FINANCEMENTS ADAPTES**
L'ADUS vous accompagne pour la recherche des subventions et le montage de vos dossiers.
Une veille est organisée sur les nouveaux dispositifs de financement et l'évolution des financements existants.
Pour supporter la race à charge, deux premiers leviers de financement sont proposés :
- Certificats d'économie d'énergie
- Caisse des Dépôts - Prêt garantis et InnoVeg

POUR PLUS D'INFORMATIONS - TEL : 03 27 53 01 23 MAIL : ADUS@ADUS.FA

RAPPORT D'ACTIVITES 2021

Exemple d'accompagnement d'une commune

- UN SIEEP
- PRÉSENTATION DES CEE
- ADHÉSION À LA SIEEP
- DIAGNOSTIC ÉNERGÉTIQUE GLOBAL DE LA COMMUNE
- DIAGNOSTIC DU PATRIMOINE PRIORITAIRE
- OPÉRATIONS ENGAGÉES :
 - Installation de chauffe-eau solaire
 - Chauffage au gaz
 - Remplacement des menuiseries extérieures
 - Remplacement des menuiseries intérieures
- INDICATEURS DE CONSOMMATION :
 - AVANT TRAVAUX : 80 000 kWh
 - APRÈS TRAVAUX (estimation) : 60 000 kWh
 - ÉCONOMISÉS : 20 000 kWh
 - FINANÇEMENTS COMPLÉMENTAIRES OBTENUS : 2 320 € (dont 800 € de CEE)

Meilleurs Voeux 2022

COOPERATION PLANIFICATION INNOVATION CAPITALISATION

Bilan à mi-parcours du PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2016-2022

DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MALBEUGE - VAL DE SAMBRE

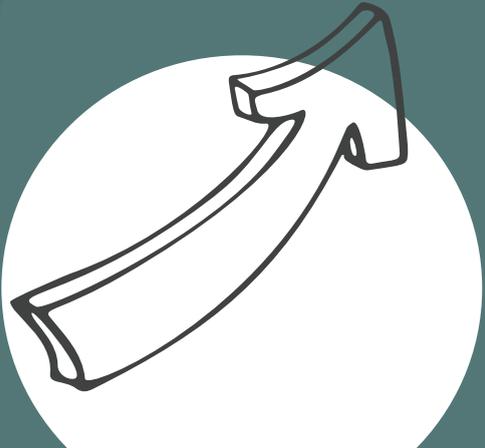
L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ET D'URBANISME DE LA SAMBRE

une agence pour IMAGINER et CONCEVOIR le territoire de demain

COOPERATION
Créer et proposer
Soutenir
Échanger et partager
Coopérer

PLANIFICATION
Accompagner
Planifier
Forcer
Maîtriser
Projets Urbains

INNOVATION
Expérimenter
Construire et habiter innovant
Adapter le territoire
Définir la REV3





FINANCEMENTS: 1 470 997€

ANNÉE 2021

CAMVS 565 250€		ÉTAT CONVENTION DE PARTENARIAT + AVENANT PVD 99 227€	
SCOT 2021 CONVENTION DE BASE + AVENANT PLAN DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ 88 000€		CONSEIL RÉGIONAL HAUTS-DE-FRANCE 57 500€	
SMTUS SCHEMA DIRECTEUR CYCLABLE ET PIETON VAL DE SAMBRE 2020 - 2021 80 000€		PROMOCIL 'SIG PATRIMOINE' 15 000€	L'AVESNOISE 'SIG PATRIMOINE' 5 000€
EPF 12 500€		ÉTUDE PLANIFICATION ÉNERGIE REPORT FONDS ADEME 2020 63 504€	
3CA AVENANT CONVENTION A L'APPROBATION DU PLUI 15 000€		CAISSE DES DÉPOTS 7 560€	
3CA AVENANT PLUI ET PVD 40 000€	CCSA A L'APPROBATION DU PLUI 21 000€	REPORT FONDS SCOT 2019 19 656€	
SIRPP FINANCEMENT POSTE CONSEILLER ENERGIE 30 000€			
INTERREG - CE2S 45 300€		INTERREG - GÉOTHER MYTHE 3 000€	

ACCOMPAGNEMENT SUR LES PROJETS URBAINS

AULNOYE-AYMERIES
20 000€

BACHANT
7 500€

BOUSSOIS
7 500€

CERFONTAINE
1 500€

HAUTMONT
40 000€

LIMONT-FONTAINE
2 500€

LA FLORENTINE - LEVAL
15 000€

LEVAL
12 000€

LOUVROIL
10 000€

PVD PETITES VILLES DE DEMAIN

• **AVESNELLES**
10 000€

• **AVESNES-SUR-HELPE**
40 000€

• **LA CAPELLE**
10 000€

• **LANDRECIES**
20 000€

• **LE QUESNOY**
10 000€

• **SAINS-DU-NORD**
30 000€

MAUBEUGE
40 000€

NEUF-MESNIL
15 000€

PONT-SUR-SAMBRE
5 000€

TAISNIÈRES-SUR-HON
7 500€

Calendrier des temps forts 2021

- 42ème Rencontres Nationales des Agences d'Urbanisme FNAU
- Séminaire des agences d'urbanisme Hauts de France Urba8
- Séminaire interne de l'agence au Golf de Mormal à Preux-au-Sart
- Réunion d'échanges REGION Hauts de France/ SCOTS
- Concertation Etude de Planification Energétique
- Restitution du diagnostic transfrontalier MOT

- PROJETS URBAINS : Réunions et visites de terrain
- TPSF : Participation aux auditions
- Adoption du SDCP du SMTUS
- CIL de la CAMVS : présentation du bilan à mi-parcours du PLH

- PROJETS URBAINS : Réunions et visites de terrain
- Réunion et visites de sites de communes Petites Villes de Demain
- Sortie de PPA de l'ADUS
- Rencontre Nationale des SCOT à Saint Malo

- PLUi CCSA : Permanences à destination des communes
- Validation du PDMS de l'Avesnois par l'ADEME
- Signature de la convention d'adhésion Petites Villes de Demain pour la 3CA

- Sortie de plaquette communication ADUS
- Réunions et visites de sites de communes Petites Villes de Demain à l'échelle de l'arrondissement
- COTECH Etude de planification énergétique Sambre-Avesnois

- PLUi 3CA : Conférence intercommunale des maires
- PLUi CCSA : atelier réglementaire sur le PLUi
- Participation à la journée de lancement TPSF
- PROJET INTERREG TVBuONAIR : Tournages et publications du MOOC SOCIOTOPE

- PLUi CCSA : rencontres en communes
- Journée de rencontres entre les Villes, la Banque des territoires et la sous-préfecture dans le cadre de Petites Villes de Demain
- PROJET INTERREG CE2S : Rentrée de la 2ème promotion d'ouvrier polyvalent en éco construction

- URBA 8 : réunion directeurs agence d'urbanisme Hauts de France à Maubeuge
- Pérennisation de la SIRPP Sambre-Avesnois
- PLUi 3CA : Arrêt de projet
- Rencontre annuelle régionale du PCAET et du dispositif du Plan CEP
- Conférence de presse GEOTHERMYTHE 4.0
- Signature du Pacte 2 à Guise en présence d'Emmanuel Macron : présentation de l'Agence

- Séminaire Interne de l'agence au château de la Motte à Liessies
- Réunion et visites de sites de communes Petites Villes de Demain
- PROJETS URBAINS : Réunions et visites de terrain

- PLUi CCSA : Conférence Intercommunale des Maires
- Signature de l'ORT - Action Cœur de Ville Maubeuge
- Réunion Petites Villes de Demain 3CA
- Conseil d'administration & Assemblée générale ADUS

- PROJETS URBAINS : Réunions et visites de terrain
- COPIL Plan Départemental de l'Habitat
- COPIL COTTRI Année 2

LEXIQUE :

- 3CA** : Communauté de commune du Cœur de l'Avesnois
- CCSA** : Communauté de communes du Sud Avesnois
- CIL** : Conférence Intercommunale du Logement
- COPIL** : Comité de Pilotage
- COTECH** : Comité technique
- COTTRI** : Contrat Territorial de la Troisième Révolution Industrielle
- FNAU** : Fédération Nationale des Agences d'urbanisme
- MOOC** : Massive Open Online Course (cours en ligne)
- MOT** : Mission Opérationnelle Transfrontalière
- ORT** : Opération de Revitalisation du Territoire
- PCAET** : Plan Climat Air Energie Territorial
- PDMS** : Plan de Déplacements et Mobilité Simplifié
- PLH** : Plan Local de l'Habitat
- PPA** : Programme Pluriannuel d'Activités
- PLUi** : Plan Locaux d'Urbanisme Intercommunaux SCOT : Schéma de COhérence Territorial
- SDCP** : Schéma de Directeur Cyclable et Piétonnier
- SIRPP** : Stratégie d'Intervention et de Réhabilitation du Patrimoine Public
- TPSF** : Territoire Pilote Sobriété Foncière

- PLUi 3CA : rencontres en commune
- COTECH : Etude de Planification Energétique Sambre Avesnois
- Rencontre avec la Banque des Territoires

L'AGENCE EN CHIFFRES



1 470 997 €
de financement



13 NOUVELLES ADHESIONS



19 NOUVELLES CONVENTIONS



19 SALARIES
DONT **3** ALTERNANTS



3 STAGIAIRES



Retrouvez
notre retrospective
de l'année 2021





www.adus.fr